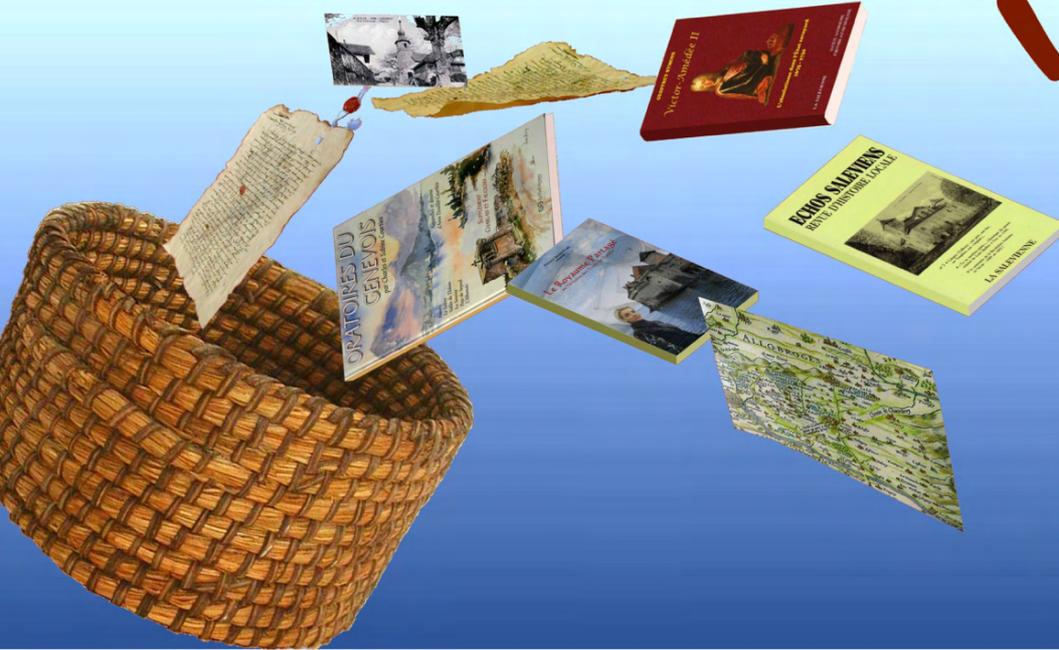


Le Bénon

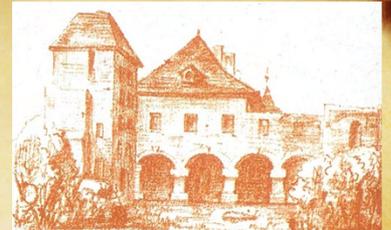
N° 93
Juillet 2016



L'événement de l'Automne

La Salévienne

vous invite à l'édition inaugurale du



1^{er} Salon du Livre du Grand Genève

Dimanche 6 novembre 2016 de 9 h 30 à 18 h

Dans le cadre historique et prestigieux de

La Chartreuse de Pomier

Adultes : 2 €
Gratuit pour les moins de 16 ans.

Restauration sur place



ACTUALITÉS

1^{er} Salon du Livre du Grand Genève

Comme vous avez pu le lire sur la carte d'invitation en première page du Bénon, La Salévienne organise le dimanche 6 novembre 2016 le 1^{er} Salon du livre du Grand Genève.

C'est dans le cadre de ses activités de promotion de l'histoire et du patrimoine genevois de part et d'autre de la frontière que notre association promeut un tel événement. Il devra faire date dans l'histoire de ce nouveau territoire. La Salévienne, particulièrement active, a publié déjà plus de 50 ouvrages, dont certains en coédition avec des structures genevoises, et organisé plus de 400 conférences.

UN APPEL À BÉNÉVOLES EST LANCÉ : NOUS CHERCHONS DE L'AIDE POUR ASSURER TOUTE L'INTENDANCE DE CETTE JOURNÉE. NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE REJOINDRE NOS RANGS OÙ NOUS VOUS ACCUEILLERONS AVEC UN ENTHOUSIASME TOUT SALÉVIEN !

Ce salon a pour but de faire découvrir au public de la région transfrontalière les livres et ouvrages témoignant de tous les territoires qui configurent aujourd'hui le Grand Genève – que les thématiques en soient historiques, patrimoniales, touristiques, économiques, poétiques ou artistiques. De nombreux participants, auteurs, éditeurs, libraires, bouquinistes et associations se sont déjà réservés un stand ; tous gens de métier, exerçant de part et d'autre de la frontière, avec qui le public pourra échanger à loisir. D'autant plus qu'habitants du côté de cette frontière, nous sommes plutôt ignorants de la profusion d'édition qui se réalise chez nos voisins, qui eux-mêmes méconnaissent nos ressources en la matière. Une occasion unique pour la confluence de nos cultures, très apparentées certes, mais dont les particularités soulignent la diversité de notre patrimoine commun. Des conférences gratuites rythmeront la manifestation.

Afin de permettre à tout un chacun d'y assister, le prix d'entrée, comme vous pouvez le constater, est volontairement modique.

Réservez votre journée, invitez vos amis, faites-nous de la publicité... Nous comptons sur tous nos adhérents pour que cette manifestation soit un succès emblématique dans le nouveau contexte transfrontalier actuel !

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre

- depuis la Suisse au +336 80 65 99 22
- et depuis la France au 06 73 37 93 10.

Les Dons de mémoire des Bornes

**Animés par Nathalie Debize et Nadine Cusin
Programme de septembre-octobre 2016
Séances à 14 h 30**

Les offices religieux

- Le 03 septembre 2016, à Vovray-en-Bornes
- Le 17 septembre 2016, à Menthonnex-en-Bornes

L'entraide dans les Bornes (mutualité, jeunesse agricole)

- Le 1^{er} octobre 2016, au Sappey
- Le 15 octobre 2016, à Vovray-en-Bornes
- Le 29 octobre 2016, à Menthonnex-en-Bornes

Pour illustrer vos témoignages, vous pouvez apporter des photographies et des documents...
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Nathalie Debize 06 69 46 18 91

Nadine Cusin 04 50 52 25 59

Neydens se raconte...

Le Groupe Patrimoine de Neydens, avec le soutien du comité des fêtes et de la municipalité, vous invite à découvrir son exposition :

Neydens d'hier à aujourd'hui

**Les samedi 24, (accueil dès 18 h)
et dimanche 25 (de 11 h à 18 h) septembre,**

À la salle communale

Le public pourra découvrir l'évolution historique du village, le développement de ses activités économique, culturelle, sportive, associative dans une modernité toujours à construire. Le visiteur pourra également s'immerger dans ses paysages, ses lieux, certaines atmosphères, ses personnages si pittoresques maintenant disparus...

L'exposition englobera des présentations de photos, de cartes, de documents et outils anciens, mais se prêtera également aux rencontres, discussions, et projets scolaires. Elle se veut le miroir d'un univers communal à redécouvrir, à réinvestir, à partager.

Toutes les générations participent à ce qui peut se qualifier comme une rencontre conviviale au cœur d'une commune, ancrée dans son passé mais riche d'un avenir qui se façonne dans son quotidien.

La manifestation sera soutenue par La Salévienne.

Congrès des Sociétés Savantes de Savoie

Ce 46^e congrès qui se tiendra les samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2016 à Saint-Jean-de-Maurienne a pour thème : “ État et institutions, autour du 600^e anniversaire de l'érection du comté de Savoie en duché ”. La liste définitive des communications et de leurs auteurs est en ligne sur notre site :

<http://www.la-salevienne.org/Congres/Liste-Sujets-Auteurs-CSSS2016.pdf>

Plusieurs de nos adhérents Saléviens ont préparé une intervention particulière à ce congrès. Au même titre, nous retrouvons également des personnalités éminentes en histoire de Savoie.

Variées, multiples, contrastées, ces communications abordent sous plusieurs angles la réalité complexe d'un sujet inépuisable.

Nous ne saurions que trop vous encourager à assister à ce congrès dont la qualité des interventions sera à la hauteur de l'histoire qui est la nôtre.

Pour vous inscrire, vous trouverez le programme et le formulaire à l'adresse :

<http://www.academiasavoie.org/agenda/18-46-congres-des-societes-savantes-de-savoie>

Le plateau des Bornes :

Une nouvelle antenne de La Saléviennne

Nous l'avions annoncé le 1^{er} avril lors de notre assemblée générale, nous avons créé une nouvelle antenne de La Saléviennne consacrée au plateau des Bornes. Les villages ruraux qui le composent ont été souvent boudés par les historiens, car jugés trop ruraux, trop pauvres. Peu d'écrits les concernent. Mais c'est amputer l'histoire même du comté du Genevois qu'ignorer cette partie de son territoire qui ajoute à la pluralité de son identité. Avec cette initiative de La Saléviennne, justice est rendue.

Pour reprendre la chanson de Brassens, « sous les sabots d'Hélène qui étaient tout crottés, j'ai trouvé l'amour d'une reine et je l'ai gardé », nous avons trouvé sur ce plateau des gens amoureux et fiers de leurs villages, un patrimoine rural abondant avec de vieilles fermes, des personnages locaux très attachants, des villages qui ont dû et su s'adapter aux différents régimes politiques auxquels ils ont été soumis. Pour mettre en valeur leur identité propre et leur passé commun, leur histoire remplie d'anecdotes et de personnages truculents, il faut récolter la mémoire de ces vieilles familles implantées depuis des siècles sur ce territoire, écrire leur histoire et inventorier le patrimoine avant que le temps et l'indifférence n'effacent à jamais leur passé.

Nous sommes un petit groupe de passionnés et nous invitons bien sûr toutes personnes désireuses de mettre le patrimoine du plateau des Bornes en valeur à nous rejoindre. Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves.

Nous serons présents à Vovray le 07 août et à Menthonnex le 15 août pour présenter les derniers Échos saléviens dans lequel trois articles sont consacrés à ce plateau.

Nous avons déjà des idées de conférence pour cet automne. Nous devons nous organiser pour les mettre en place, tant au niveau de leur présentation (affiches), de la communication (diffusion de l'information), de l'organisation (trouver les salles, les sujets et les conférenciers).

Notre prochaine réunion aura lieu le vendredi 16 septembre à 20 h 30, nous vous préciserons le lieu prochainement par le biais du site de La Saléviennne. Nous serons très heureux de vous accueillir pour partager notre amour de ce territoire.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez nous contacter au 06 69 46 18 91 ou par mail donsdememoiredesbornes@gmail.com

Nathalie DEBIZE

Responsable de la section du plateau des Bornes.

Une acquisition exceptionnelle de cartes postales anciennes

La Saléviennne vient d'acquérir une exceptionnelle collection de 3 000 cartes postales anciennes ayant trait à tous les aspects du Salève. Michel Brand, collectionneur et fin connaisseur, est en train d'en réaliser le recollement. Selon son avis compétent : « une belle acquisition compte tenu de la qualité des cartes et de la rareté de plusieurs et il y a pas de mal de cartes que je n'ai personnellement jamais vues ! ».

Dans cet inventaire on découvre des cartes très rares, telles La Mélanie de Monnetier, Jean-Marie, le cantonnier du Salève, sept rarissimes photocartes originales de l'inauguration du monument de Monnetier par le Maréchal Joffre, mais encore sept cartes du service automobile Annecy/Genève : trois Le Chable, trois Cruseilles, une le mont Sion. On y remarque aussi des cartes reproduisant des petits villages : La Sappey, Vovray, La Muraz. Et encore beaucoup de belles et rares cartes sur les ânes, les sports d'hiver, etc.

Le Printemps des cimetières

Cette manifestation, promue par Patrimoine Aurhalpin, aura connu un franc succès pour sa première édition le 21 mai dernier. Sur 51 sites qui étaient présentés en visite au public sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, quatre l'étaient sur proposition de La Saléviennne, donc 8 %. Ce qui témoigne de la vitalité de notre association.

À Saint-Julien, Claude Mégevand a évoqué les cinq cimetières qui s'y sont succédé au fil des siècles, jusqu'au dernier que l'on connaît aujourd'hui. Jean-Luc Daval et Michel Durand nous ont fait ensuite une visite commentée du lieu et des personnages qui y reposent. Il faut dire que des grands hommes saint-juliennois ont joué un rôle fondamental, non seulement au niveau de leur commune mais également au plus haut niveau hiérarchique de la République. À Viry, Claude Barbier,

avec la participation éclairée de Pierre Sautier et Dominique Ernst, nous a entraîné dans l'histoire de cette commune si particulière : le cimetière est la 3^e nécropole qu'a compté le bourg et un des trois qui se situent sur le territoire puisqu'Humilly et Malagny possèdent toujours leur propre cimetière. Il faut ajouter que Viry est né du regroupement au fil du temps de six paroisses.

À Veigy-Foncenex, on a vu une nombreuse participation du public au cours des trois horaires programmés. Le maire et son adjoint à la culture ont marqué de leur présence cette manifestation. Didier Dutailly, conférencier, remarque pertinemment :

« Tous les visiteurs ont été stupéfaits par l'histoire des cimetières et celle, en particulier, de nos cimetières dont ils ignoraient tout. Ils ont été sensibles à la valeur artistique de certaines tombes et surtout à leur valeur historique. Certains symboles funéraires, comme la rose et les angelots, ont été une découverte pour beaucoup, comprenant que les tombes d'il y a cinquante ans et avant portaient des symboles très significatifs et perçus par tous. La conclusion se faisait sur l'uniformisation galopante de nos cimetières devenus des cités HLM de la mort et non des lieux de repos, et certainement pas des jardins de l'âme. »

Quant à la communauté israélite de Genève, elle nous a réservé un accueil d'une profonde qualité. Le grand Rabbini de Genève, accompagné d'un de ses

confrères, nous a présenté le rite funéraire juif, extrêmement codifié et très riche en tradition. Ce fut une grande surprise pour des visiteurs. Ils nous ont fait visiter également la salle funéraire et expliqué les pratiques mortuaires. Deux autres guides nous ont fait parcourir le cimetière et découvrir ainsi la ligne de douane, les tombes très sobres et le local spécialement attribué au rangement de tous les documents spirituels juifs et bibles qui sont usagés (ils ne doivent en aucun cas être détruits). Nous avons pu aussi contempler un vitrail de très grande taille et très illustratif de la foi juive.

Il a également été question lors de cette visite commentée de la situation unique de ce cimetière à cheval sur deux pays et les péripéties des passages pendant la guerre de 1939-1945, ainsi que dans les années 1947 lorsque des Juifs sans papiers ont voulu rejoindre Israël.

Le président de La Salévienne, aussi impressionné que les autres visiteurs par l'intérêt manifeste de ce lieu culturel, en a fait le sujet d'une présentation spéciale à la commission des cimetières de patrimoine Aurlhalpin, initiatrice de l'événement.

À noter que les visites des quatre cimetières promues par La Salévienne ont généré près de 10 % des visites de ce Printemps des cimetières sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le fort intérêt pour cette première manifestation augure d'une deuxième édition, au printemps 2017, encore plus fréquentée...



Le cimetière de Saint-Julien se révèle ici dans un environnement harmonieusement arboré. Mais il est à craindre que pour la prochaine édition du Printemps des cimetières, de nouveaux immeubles fassent de l'ombre aux arbres ! Rappelons que selon les consignes de l'État toujours en vigueur, les habitations doivent se tenir éloignées de 35 m de ces lieux consacrés. Ce n'est plus souvent le cas !

Une architecture flamboyante

Les Cahiers d'archéologie romande (n° 157 et 158, 2015) ont publié un ouvrage magistral en deux volumes de Marcel Grandjean, intitulé **L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique.**

L'auteur, historien du patrimoine architectural monumental suisse, a réalisé tout au long de sa carrière une somme de publications incontournable sur la discipline qu'il a enseignée. Avec cette nouvelle publication, 800 pages, des centaines et des centaines d'illustrations collectionnées tout au long d'une vie de

pérégrinations dans nos contrées, Marcel Grandjean fait entrer le lecteur de plain-pied dans cette folle fièvre architecturale qui a saisi les constructeurs à la fin du Moyen Âge et qui a généré un art fabuleux où la pierre exhale son âme. Une époque « où l'humanisme naissant se mêlait aux grâces presque lascives de l'ultragothique ». La Réforme, hélas ! sonnera le glas de cet élan artistique qui s'est épanoui entre 1400 et 1530, une « renaissance » luxuriante de ce qui touche à la quintessence sublimable du religieux après les affres démoniaques de la grande peste.

Un monument que cet ouvrage, né de la science et de l'érudition de l'auteur, de sa quête opiniâtre et passionnée pour recenser le moindre témoin de cette époque, de ces innombrables haltes dans les antres archivistiques pour lever les mystères ! Un demi-siècle d'un travail de fourmi pour attester et révéler la richesse de ce patrimoine que l'on sous-estimait jusque-là.

Marcel Grandjean s'est attaché également à déceler « les profondes racines du rôle de Genève et de sa région dans la construction gothique en tenant bien compte du fait que ceux qu'on appelle « Savoyards » se confondent souvent avec les ressortissants de l'ancien et vaste diocèse de Genève ». On les rencontre dans toute l'Europe comme maîtres d'œuvre de chantiers qui ont fait date dans l'histoire de l'architecture. L'auteur, autant que faire se peut, a recensé leurs noms, a cherché à restituer leur identité, à reconstituer leur activité.



L'église Saint-Martin de Cernex figure elle aussi dans le recensement de ces chefs d'œuvre. Ici le chevet du chœur et sa couronne de contreforts « genevois ».

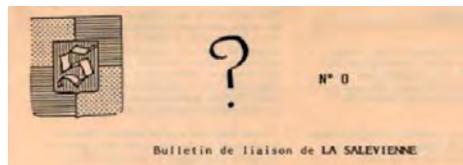
Au fil des pages, dans ce voyage au long cours illustré de 1 186 photos ou croquis, nous avons plaisir à (re)découvrir des lieux qui nous sont vaguement familiers mais dont l'auteur nous dévoilent les arachnéennes splendeurs. Genève et Annecy possèdent un patrimoine exceptionnel de ce point de vue. Mais encore... dans nos villages subsistent encore des trésors : le tabernacle de Chênex en bois très ouvragé, la grille en bois flamboyante de l'oratoire du château de Sallenôves, maintenant disparue, est cependant archivée dans l'ouvrage. Arbusigny, Balaison, Bonlieu, Chaumont et tant d'autres lieux... Les anciens maçons : Pierre Cartier de Bellossy, Hugues Machard de Ternier, Mermet Vertier de Collonges ont laissé leur marque ici ou là.

Marcel Grandjean nous donne à lire dans son ouvrage l'ampleur et la générosité de cette architecture régionale dans son expression flamboyante. Mais plus que cela, il nous offre la possibilité d'inventer de nouveaux pèlerinages en guidant nos pas réels sur les chemins merveilleux qui mènent à la découverte de ces édifices sacrés, impressionnants de lyrisme.

Cet ouvrage, au prix de 120 CHF, peut être commandé à La Salévienne. Voir le bandeau à la dernière page pour contact.

Nouveau bandeau pour le Bénon

Vous l'aurez remarqué, notre Bénon arbore dans sa page de couverture un nouveau bandeau tout en dynamisme et gaité, réalisé par un Salévien très professionnel Maurice Baudrion. Le Bénon évolue avec l'âge : déjà 28 ans !



Voici le premier bandeau du n° 0, en septembre 1988, alors que le nom de notre bulletin n'était encore pas choisi. Il y eut un net progrès dès le numéro 3 qui fut réalisé à la plume par Gérard Place :



Enfin, avec l'arrivée de l'informatique, impeccablement maîtrisée par Maurice qui était du métier, le bandeau ci-dessous, avec quelques variantes, a véhiculé haut et fort, chaque trimestre, l'image et le message de La Salévienne dans chacun de vos foyers.



Un grand merci à Maurice pour son dévouement « chronique » à La Salévienne !

Carnet de décès

C'est avec regret que nous avons appris le décès de :

† **Madame Hélène Sautier de Viry,**

mère de Pierre Sautier, adhérent de longue date et belle-mère de Gérard Place, membre du bureau. À la famille, La Salévienne exprime sa sympathie respectueuse.

Hommage à Jean Barbier

Le père de Claude Barbier s'en est allé ce printemps. Homme généreux, disponible, il a participé pendant de très longues années à l'éducation des jeunes par le foot.

Il a été très accueillant envers La Salévienne, lui prêtant sa maison comme siège social, toujours le cœur vaillant, n'hésitant pas avec son épouse Liliane à préparer une conviviale fondue pour les membres de notre association. Fin bricoleur il n'a eu cesse d'aider ses enfants dans l'aménagement de leur maison pour leur faciliter leur activité professionnelle et l'exercice d'activités sociales. Il a offert simplement toutes ses forces vives, toutes ses compétences pour aider à la réhabilitation de l'église de Viry.

Un homme sain et généreux... *C.M.*

Nouveaux adhérents

Marie Gilberte DUMONT à Carouge
Éric REYLH à Saint-Julien
Nicolas FÉLIX à Neydens
Jacques REYDELLET à Vovray-en-Bornes
UNBERGER ÉDITIONS à Archamps
Carole VINCENT à Neydens

BIENVENUE CHEZ NOUS !

CONFÉRENCES

Les Burgondes

Le 3 octobre 2015 à la salle des fêtes de Présilly, Justin Favrod nous avait parlé des Burgondes, un peuple germanique qui s'installa au IV^e siècle dans la vallée du Rhin et fut ensuite déplacé dans la région du Jura et du Léman.

Burgonde signifie les hommes grands. Ils paraissent être originaires de l'île de Bornholm en mer Baltique, à quelques encablures du Danemark. Les archéologues ont trouvé leurs traces en Pologne puis en Allemagne. Contrairement aux Romains et à nous, originellement ils n'avaient pas d'État, les guerriers et leurs familles nouaient un pacte avec le roi : nous te soutenons tant que tu nous conduis à la victoire et que les récoltes sont bonnes, sinon nous rejoindrons un autre roi... C'est pourquoi les armées germaniques n'étaient pas ethniquement homogènes.

Au IV^e siècle les Burgondes vivent autour du Main, un affluent de la rive droite du Rhin. Ils défendent l'empire romain contre les Alamans, un des nombreux peuples germaniques admirant le niveau de vie romain. Les Burgondes sont fédérés, c'est-à-dire alliés de Rome.

En 406 le Rhin gèle. Plusieurs peuples passent sur la rive gauche et pillent les villes de l'empire. S'en suit une période chaotique. En 411 les soldats burgondes applaudissent le riche Gaulois Jovin qui cherche à devenir empereur. En remerciement il leur donne la ville de Worms. Quelques années plus tard, un roi burgonde veut s'installer avec son peuple dans la province romaine de Belgique. Aetius, tout-puissant gouverneur de la Gaule du nord, leur envoie sa garde de guerriers huns (des Turcs) et les Burgondes sont écrasés.

En 443 les Romains installent les survivants en Sapaudia, le Pays des Sapins, une division administrative correspondant aux cités de Genève, de Nyon et des Helvétès (Plateau suisse). Les Burgondes reçoivent une part des impôts locaux. Plus tard, le mot Sapaudia deviendra Savoie. Ils protégeront Lyon, Arles et Marseille contre les invasions. Leur royaume s'agrandira jusqu'à réunir les vallées du Rhône et de la Saône.

Autour de Genève, quelques cimetières burgondes ont fait l'objet de fouilles. On y a trouvé des objets alains. Les Alains venaient du centre de l'Europe et avaient de bons rapports avec les Burgondes. On a mis à jour des crânes artificiellement allongés qui appartiennent sans doute à des femmes alaines.

Beaucoup de noms de lieux savoyards se terminant par – ens ont pour origine le suffixe germanique - ingos accolé à un nom. Il signifie : le domaine de Untel. Cette façon de nommer les lieux dure jusqu'au VIII^e siècle.

Les lois sont établies par le roi et les Grands lors des things (assemblées). Un principe important est la responsabilité collective : la famille doit payer pour un crime que l'un des siens a commis. Si un homme libre est accusé, il doit prêter serment de son innocence avec douze parents. On pratique le jugement de Dieu. La dot n'existe pas. La peine varie selon que la personne agressée est un noble, un libre ou quelqu'un de rang inférieur. Les femmes sont sous l'autorité des hommes. Le royaume étant un patrimoine familial, il y a parfois plusieurs frères régnant en même temps. L'administration utilise le latin.

À l'origine les Burgondes sont des chrétiens ariens qui ne reconnaissent pas la divinité de Jésus. Peu à peu, leurs soldats se convertissent au catholicisme. Les princesses surtout se tournent vers cette religion. Or, chez ce peuple, les filles prennent la religion de leur mère. Les deux clergés entretiennent de bonnes relations.

En 534 les Francs du nord de la France conquièrent le royaume burgonde. Celui-ci devient une région de l'ensemble franc dirigé par les mérovingiens. Après la fin de l'indépendance, en 561, apparaît le mot Burgundia. Ce n'est qu'à partir du VIII^e siècle que l'on parle du peuple des Burgundionnes. Au même moment le terme romani disparaît, signe d'une fusion des populations. Il faut saluer la réussite ; les Burgondes n'étaient pas de grands guerriers mais ils ont réussi à fusionner des peuples différents.

Philippe Duret

Hommage à Marie-Thérèse Hermann et à son mari le peintre Georges Hermann

Ce samedi 19 mars 2016, M. Bussat avait chaleureusement ouvert les portes de la salle de son camping à Neydens à La Salévienne. Il s'agissait d'accueillir Brigitte Herman-Sers, la mieux à même de faire connaître à son auditoire l'intense intériorité de l'œuvre de ses parents.

Marie-Thérèse Hermann fut une des premières des historiens patentés à « marrainer » La Salévienne dès sa création. Mais bien au-delà de ce geste qui nous émeut encore, nous tenions à rendre un hommage spontané à ce couple mythique...

Ajoutons que dans ce lieu agréablement rural, les fenêtres ouvertes ont permis aux oiseaux du lieu d'accompagner cet hommage à un couple de mélomanes, en gazouillant leur plus belle aubade.



Georges Hermann dans son atelier.

Il était une fois... Les quatre filles d'un boulanger de la Roche, ruiné à cause d'un créancier indélicat, durent se résoudre à partir aux quatre coins du monde. L'une d'elles s'engagea comme gouvernante dans une famille noble de Vilnus. Quelques années plus tard, devenue veuve et en charge d'un fils, elle revint tenir un petit commerce à La Roche.

Le fils, Georges Hermann s'établit en tant que photographe et artiste-peintre paysagiste. Quelques églises aux alentours témoignent encore de son art.

Plus tard, son fils, Georges Hermann (junior) (1923-1971) se familiarise rapidement avec les pinceaux de son père. Il possède un don exceptionnel : il est parfaitement ambidextre et peut écrire des deux mains à la fois. Mais l'ambidextre possède ce génie particulier de voir le monde sous plusieurs dimensions. Georges va les explorer, les expérimenter, les synthétiser dans les profondeurs de son psychisme. La conférencière évoquait particulièrement une toile où trois pans de gris se focalisaient en un point ultime. Ce point-là n'était-il pas la représentation du peintre lui-même, tel une pile qui se réénergise ? La personnalité de Georges prend de l'envergure grâce à deux passions qu'il va élaborer en symbiose : la peinture donne libre cours à sa sensibilité, sa subjectivité. Les sciences, elles, subjuguent ce cerveau hors du commun qui explore toutes les propriétés des matériaux dont leur énergie. Pendant sa vie professionnelle, ingénieur chimiste et directeur du laboratoire de recherche de la Société industrielle des Coussinets à Annecy, il déposera vingt-cinq brevets d'invention concernant le matériau et la couleur, brevets

exploités dans le monde entier par la société Ugine-Kuhlmann !

Georges est envoyé au STO à Marseille, il s'en évade, prend le maquis où il peut donner la mesure de ses connaissances en explosifs acquises empiriquement dans sa jeunesse. C'est là qu'il connaîtra une jeune enseignante en français, latin et couture à La Roche, Marie-Thérèse, née près de Douvaine en 1925. Volontiers frondeuse, au parler franc, libertaire assurément. Elle fut une élève brillante, bavarde et désobéissante. La mort prématurée de son frère en

Indochine l'a rendue sensible à la précarité de la vie.

Sentiment qu'elle partage avec Georges qui ressent très fort la fugacité du temps qui passe.



La chapelle de Brécovens où ils s'unirent religieusement.

Les deux s'épousent en 1946.

Marie-Thérèse a choisi la chapelle de Brécovens (Perrignier) pour son alliance religieuse, elle porte une robe en soie... de parachute.

Le maquis a trempé l'âme de ces deux jeunes gens. Ils adhèrent corps et âme à ce nouveau rêve que projette la Libération : un avenir plus juste, plus épanouissant socialement. Ce couple d'une rare complémentarité arbore un style de vie enthousiaste, généreux, ouvert aux autres. Ils s'engagent dans *Peuple & Culture*, réseau d'associations d'éducation populaire qui lutte contre les inégalités culturelles et pour le droit de savoir tout au long de la vie. Cette association possède à Annecy une petite galerie où Georges exposera, donnera des conférences. Ils mènent une existence intense, vivifiante qui se concrétisera dans une belle histoire familiale : entre 1948 et 1955, le foyer accueillera cinq enfants dont on sait aujourd'hui qu'ils se sont chacun abreuvés aux sources talentueuses et lumineuses de leurs parents.

Georges, en parallèle avec sa vie professionnelle, laborieuses journées, peint, continue ses recherches. En associant art et science, il développe un art : l'énergétisme, dont en 1963, il rédige le manifeste, encore à l'état de manuscrit aujourd'hui.

Avec un expressionnisme poétique très particulier qui l'apparente à Breughel, beaucoup d'empathie, il peint le petit monde ouvrier, les lieux industriels, les fêtes, les sorties d'usine, la ruralité et ses hommes toujours à l'œuvre. Et peu à peu, habité par les couleurs, leurs vibrations, l'énergie qu'elles dégagent, le monde qu'il peint s'abstrait : se libèrent les pures énergies en mouvement qui tendent vers leur fin inéluctable : la désagrégation. Résister mais jusqu'à quand ? Georges meurt brutalement en juillet 1971.

Ce même intérêt pour l'énergie et sa fascination pour l'ingéniosité humaine l'avaient conduit à collecter outils, machines, instruments scientifiques et industriels menacés de disparition. Il avait réuni ainsi une importante collection de 5 000 pièces, que son fils Frédéric a enrichie et qui a été offerte au Conseil général. Pour parachever ce portrait de l'artiste, il faut ajouter qu'il pratiquait avec bonheur l'humour. N'est-ce pas lui qui, par une toile, a rendu hommage à l'inventeur du sparadrap ?

Marie-Thérèse est veuve, mais non sans ressources mentales et créatrices. D'ailleurs, elle a toujours été la fée d'un logis ouvert aux quatre chemins. Une enchantresse, une ingéniosité fabuleuse, d'une misère elle fait une merveille. Une lectrice invétérée qui lisait tout en avançant son tricot. Un sens prodigieux de la vie, une mère aimante. Curieuse d'esprit, ancrée fermement dans l'ici et maintenant. Un pilier de joie.

Avant le décès de son époux, elle avait déjà trouvé le chemin des archives, d'abord pour établir sa généalogie, puis... L'histoire pour elle fut une vocation. Elle eut la joie de côtoyer en ce lieu des personnages emblématiques dans le monde savoyard : J.-Y. Mariotte, R. Devos, R. Gabion, des chanoines, tous ces précurseurs qui nous ont donné des clefs. Elle devint elle-même historienne d'un haut niveau dans les domaines variés quelle choisissait. Une exploratrice qui se penchait avec amour sur la vie des humbles, des femmes, des enfants, des oubliés, le quotidien. C'est une œuvre pionnière qui se base sur un ressenti que Marie-Thérèse étaye toujours par des sources vérifiées, au terme de studieuses recherches. Elle établit des ponts entre les disciplines, elle réalise un authentique travail d'ethnographe sur le peuple dont nous sommes issus. Elle connaissait le patois !

Nous étions très émus d'apprendre lors de cette conférence que, dès sa prime jeunesse, Marie-Thérèse, s'était sentie blessée, d'une blessure vive et indélébile, parce que son pays, par des lois politiques et économiques indéfendables pour son peuple, avait été tranché en deux départements. Douleur cicatrice qui la portera à toujours témoigner d'une culture savoyarde dans toute sa cohérence.

Marie-Thérèse a rédigé de nombreux articles. Elle nous laisse en héritage une belle bibliographie. Son premier succès, elle le doit à son ouvrage *Architecture et vie traditionnelle en Savoie* (1980, 1999, éd. La Fontaine de Siloé). D'autres, nombreux, vont suivre. Parmi eux un exceptionnel document de 445 pages qui a exigé d'elle un travail de bénédictin : *Les enfants du malheur* (Curandera 1988) qui lui vaudra son diplôme d'EHESS. Pour avoir trouvé dans sa généalogie un grand-père abandonné, elle a voulu étudier au plus près ce sujet d'une densité rare.

Cuisine paysanne de Savoie (Éditions Philippe Sers 1982), qui sera réédité nombre de fois, exhume de l'oubli un quotidien périmé et restitue l'inventivité des populations pauvres. Succès phénoménal, les grands cuisiniers redécouvriront le goût d'une nourriture à

portée de fourneau, des industriels approcheront l'auteur. Les produits locaux trouvent une place d'or sur les cartes des restaurateurs. Mais elle s'en sera donné de la peine, Marie-Thérèse, pour faire ce magnifique inventaire des recettes « maison ». Elle en aura parcouru des kilomètres de chemins sur le pays, dans sa 2CV bringuebalante, pour rencontrer telle ou telle personne, une multitude de femmes qui vont l'aider à nous restituer tout un art de vivre, une culture...

Marie-Thérèse Hermann a été membre de sociétés savantes locales, elle a été présidente par intérim de l'Académie salésienne, vice-présidente de l'Académie chablaisienne et archiviste de la Florimontane. Elle paye gracieusement de sa personne en assurant permanences, en partageant avec chacun son savoir. Elle reçut la Plume d'Or de la Société des auteurs savoyards. Elle s'est éteinte l'an dernier. Ses travaux sont entrés aux archives départementales.

Georges Hermann, lui, a toujours refusé de vendre ses toiles, sa démarche il ne la voulut que démonstrative. Il ne se serait accommodé d'aucune intention commerciale. C'est la totalité de son œuvre artistique qui a été léguée au département de la Haute-Savoie, à savoir 300 œuvres (mais 600 et même 1500 avec les dessins, croquis). On attend une publication qui nous permettra de la découvrir au mieux.

Les choses ne nous appartiennent pas, nous appartenons au monde...

D.M.

Neydens : Histoire d'un village et d'une frontière

Le public fut accueilli chaleureusement par le maire de la commune, Caroline Laverrière dans la salle de Neydens qui était comble ce vendredi 27 mai 2016. On se pressait pour écouter Marie-Claire Bussat-Enevoldsen évoquer l'histoire de la commune. Cette histoire prend fermement racine dans un passé gallo-romain qui a laissé de nombreuses traces dans le sol, dont une colonne de monument ou de temple qui a été érigée en monument aux morts de la commune ; jusque-là on pensait qu'il s'agissait d'une borne milliaire de l'ancienne voie romaine qui traversait le village.

Soutenue par un diaporama qui présentait certaines images anciennes et rares de la commune, ainsi des maisons du XVII^e siècle, mais encore étayée géographiquement par les cartes de l'Atlas historique du Pays de Genève (édité par La Salévienne), la conférence donnait une grande lisibilité aux siècles anciens. Il faut préciser que la paroisse a vécu un passé mouvementé du point de vue religieux. Enclave épiscopale avec son église du XVIII^e siècle, transformée en temple de la religion réformée en 1536, Neydens ne renaîtra au catholicisme qu'avec son retour en terre de Savoie grâce au traité de Turin de 1754... L'histoire de Neydens s'insère et se meut dans les mouvances fluctuantes d'une frontière qui ne s'est jamais vraiment ancrée de manière stable dans le territoire. Le Genevois Charles

Pictet de Rochemont, négociateur majeur du traité de Vienne de 1814, dont la famille est justement originaire de Neydens, aurait aimé plaider pour un « Grand Genève » dont les limites auraient été les crêtes des massifs qui ceignent le bassin genevois... Dans toute cette histoire jusque-là, le bien-fondé économique et les

préférences des populations n'ont jamais coïncidé avec les raisonnements de la politique !

Cette conférence est un heureux prélude à la belle exposition que nous prépare le groupe Patrimoine de Neydens pour le week-end des 23 et 24 septembre.

CARNETS D'HISTOIRE

Ça ne s'oublie pas !

Le vendredi 27 mai, les lecteurs du Dauphiné Libéré ont pu découvrir dans la rubrique nécrologique, sous la section « Anniversaires », une évocation émouvante¹. Michel Brand, responsable du Patrimoine à La Saléviennne, rendait de cette façon hommage à son grand-oncle mort à Verdun.

Cela se passait le 27 mai 1916 à Flirey, un jour comme tant d'autres à Verdun. En voici les circonstances :



« Dans la nuit du 27 au 28 mai 1916, les Allemands déclenchent un feu de mitrailleuses sur le sous-secteur du Jury. Puis vers 21 h 30, ils déclenchent l'explosion de sept fourneaux de mines ainsi que celle de trois camouflets (charges d'explosifs). Deux de ces explosions ont lieu devant la tranchée Cottiar, deux devant la tranchée Eyriès, dans le voisinage des rameaux Thorin, Brossé et Rey, deux au niveau du puits n° 2 (entre les tranchées Serra et de Bresson) et le dernier à l'ouest de la tranchée de Barrin. Les camouflets sont situés pour l'un vers le puits F et les deux autres vers le puits M.

En même temps que les explosions de mines, les Allemands tirent à l'aide de leurs batteries de 77 et de 105 sur ce même secteur. L'artillerie française, alertée par l'enflamment de cette partie du front, déclenche à son tour un tir de barrage de 21 h 30 à 22 h 45 ; il est possible que les artilleurs aient pensé que ces actions allemandes pouvaient présager une attaque d'infanterie. Mais l'ennemi n'avait certainement pas l'intention d'effectuer une attaque, seule une patrouille a été effectuée.

Au moment du déclenchement des explosions, les Français n'ont que des sentinelles doubles ou guetteurs dans les tranchées de première ligne. C'est parmi ces hommes que l'infanterie aura les plus grosses pertes. La grande majorité d'entre eux n'auront pas été tués par les explosions de mines mais par les tirs d'artillerie. Les Allemands vont en effet envoyer entre 1 200 et 1 500 obus sur ce secteur. Les dégâts matériels dans les tranchées sont très limités. Pour ce qui concerne les galeries de mines, l'entrée du puits n° 2 a été détruite et les sapeurs qui travaillaient dans les rameaux au nord de ce puits ont été tués ou blessés (8 tués et 2 blessés). Au puits M., les sapeurs, surpris au moment où ils achevaient le bourrage du fourneau, ont été ensevelis au fond et au bord de l'entrée.

Les pertes françaises pour cette nuit s'élèvent à 8 tués, 21 blessés, 14 disparus et 1 prisonnier dans les rangs de l'infanterie ainsi qu'à 14 tués et 6 blessés dans les rangs du génie.

Il semble que l'explosion des mines allemandes ainsi que des camouflets n'a eu pour seul but que la destruction des travaux de mines en cours du côté français... »

VERDUN, DIX MOIS DE BATAILLE DE FÉVRIER À DÉCEMBRE 2016, PLUS DE 700 000 PERTES (MORTS, DISPARUS OU BLESSÉS), TANT

FRANÇAIS QU'ALLEMANDS. SE SOUVENIR D'UN, SE SOUVENIR DE SES COMPAGNONS, SE SOUVENIR DE TOUS, SE SOUVENIR DE CHACUN...

¹ Il y a eu une erreur dans la transcription du texte que le quotidien a rectifié dans son édition du lendemain : Jules Menuz était sapeur-mineur et non sapeur-pompier.

Recherches archéologiques sur les franchissements de la montagne à Sixt et sur l'alpage de Sales

Conférence donnée à La Roche, le 9 avril 2016, par Christophe Guffond et Liliana

À Sixt (vallée du Giffre, 66 km au S.E. de Genève), les archéologues ont récemment réhabilité l'abbaye et observé les alpages au sud.

Les textes anciens et les érudits du XIX^e siècle (des ecclésiastiques) affirmaient que les ordres religieux avaient apporté la civilisation dans ce lieu sauvage, véritable bout-du-monde. Il fallait mener un travail scientifique et dénué de préjugés sociaux pour savoir ce qu'il en était réellement.

Sur le secteur d'Anterne, à 1 km au sud de Sales (altitude 1800 m), une première équipe a trouvé des vestiges de chasseurs du Mésolithique (début de l'agriculture, vers - 6 000), des cabanes de l'Âge du Bronze et des vestiges romains. Les alluvions du lac contiennent encore les déjections des animaux qui pâturaient aux alentours.

Il fallait conduire une recherche analogue sur les chalets de Sales (altitude 1800 m). On s'aperçut que la limite disputée entre Gaulois allobroges et ceutrons passait non loin de là. Au Moyen Âge des princes, tels les Faucigny, favorisèrent l'implantation d'abbayes pour mieux contrôler le territoire. Les troupeaux passaient l'hiver en fond de vallée (Sixt) et montaient deux ou trois mois l'été. Cette activité peut surprendre dans la mesure où la chapelle de Sales se trouve sur un trajet d'avalanche mais au Moyen Âge il y avait moins de glaciers et les pierres étaient plus stables. Le départ était décidé collectivement car il s'agissait de terrains communs. Ensuite les bêtes étaient vendues à un bon prix. En fouillant on découvrit un os de chèvre des XI^e-XII^e siècles et un os de vache des XIII^e-XIV^e siècles. La prospection a permis aussi de mettre à jour des cramos, petits abris en pierre pour surveiller le troupeau à l'abri du vent. Il y a des rampes à bestiaux taillées dans le roc et des escaliers pour descendre les bêtes à l'abreuvoir.

On s'encordait pour faucher, tellement la pente était rude. On descendait le bois avec des traîneaux dans les chemins-glissoirs.

Cela ne permettait pas de faire vivre tout le monde et beaucoup émigraient quelques mois pour trouver du travail. À Sales on compta quand même 40 chalets en 1730 et 120 en 1910 !

Au XIX^e siècle des tailleurs de pierre italiens, tels les frères Voletto, gravèrent leur nom sur un roc. Il y

¹ Être reconnaissant après la Grande Guerre, Les Monuments aux morts en Haute-Savoie, Archives départementales de Haute-Savoie, Annecy, 2014, page 18

aurait eu un élevage de chevaux mais cela reste à confirmer.

En résumé : les hommes n'ont pas attendu les grands ordres religieux du Moyen Âge pour exploiter les alpages.

Ph. Duret

Étranges monuments aux morts

Quelques remarques pratiques et nécessaires à la bonne compréhension des monuments aux morts

La combinaison de l'été, des vacances, du centenaire de la Grande Guerre et de la passion française pour la généalogie et l'histoire vont mettre de nombreux Savoyards sur la route de leurs proches ancêtres, ceux de 14. Bien souvent cette route commence par un monument aux morts. Ce dernier, s'il ne reflète nullement une complète vérité, n'en est pas moins un bon point de départ d'une recherche à condition de connaître quelques notions essentielles, et méconnues, sur les monuments aux morts.

INSCRIPTION ET SUBVENTION

Un joli livre, paru en janvier 2014, sous l'autorité « scientifique » des archives départementales de Haute-Savoie, indique : « Pour qu'un soldat puisse être inscrit sur un monument aux morts, **la mention « mort pour la France », créée en plein conflit par la loi du 2 juillet 1915, doit apparaître dans la marge de son acte de décès, ce qui est le cas de tous les soldats morts au champ d'honneur depuis le 2 août 1914¹** ». Une longue pratique des monuments aux morts de Haute-Savoie, ainsi que l'étude minutieuse de ceux-ci et de tous les morts Hauts-Savoyards de la Grande Guerre, amènent l'historien à un constat très nettement différent. Ce dernier se confirme, du reste, dans les autres départements du territoire français. **Les inscriptions sur les monuments aux morts communaux relèvent de la seule autorité du maire et du conseil municipal.** Les communes n'ont que l'obligation légale de mentionner sur leurs monuments tous ceux qui sont morts pour la France : peu importe que ce soit au champ d'honneur (tué à l'ennemi), en service commandé (liaison avec le dépôt, accident de transport, noyade, chute, etc.), des suites de blessures ou de maladie, peu importe la date² de décès ou la résidence du soldat mort.

Bien mieux, a priori ou a posteriori, il n'a été prévu aucun contrôle des inscrits. Par ailleurs, les autorités ont décidé que la subvention accordée pour l'érection du monument dépendrait en partie du nombre des morts revendiqués par la commune. On imagine donc aisément la raison pour laquelle les monuments aux morts, de Haute-Savoie comme du reste de la France, fourmillent de doubles, triples, voire quadruples, et même quintuples inscriptions. Le monument aux morts de Saint-Julien-en-Geninois porte les noms de 81 morts

² La dernière mention « mort pour la France », relative à la guerre de 1914-1918, décernée à un Haut-Savoyard, date de 1985 : elle est signée du ministre de la Défense de l'époque, Charles Hernu.

de la Grande Guerre. 11 d'entre eux figurent déjà sur le monument de Thairy¹, 9 sur celui de Feigères et 10 sur ceux de Beaumont, Chapeiry, Chilly, Clermont, Marlioz, Musièges, La Roche-sur-Foron, Thonon, Vétraz-Monthoux, Viry. Ce qui abaisse le nombre des morts pouvant réellement être revendiqués par Saint Julien, à 51 ! La sous-préfecture du Genevois n'est pas, et de très loin, la seule commune haut-savoyarde dans ce cas. Le préfet de Charente précisait à tous les maires de son département, le 16 mai 2013² :

« La loi instaure une obligation d'inscription sur un monument mais n'interdit pas qu'un même nom soit inscrit sur deux monuments ».

Dans de très nombreux cas, par exemple, le soldat mort pour la France figure sur le monument aux morts de son lieu de naissance et, ou, de résidence. Et parfois, les parents vivant dans une autre localité demandent l'inscription de leur fils sur le monument de leur lieu d'habitation. Cela n'a rien d'illégal, ou d'anormal. On comprend dès lors, l'impossibilité de se fonder sur les monuments aux morts pour établir les chiffres, les plus exacts possibles, des pertes subies par les communes, et le département, pendant la guerre de 1914-1918. **Les statistiques fondées sur les monuments aux morts sont à éviter !**

INCONNUS ET ÉTRANGERS

La question se pose sans arrêt : qui est cette personne inconnue de la localité ? Pourquoi cet étranger figure-t-il sur le monument ? Le préfet de Charente précise, par la même lettre, à tous ses maires : « Le droit à l'inscription (sur les monuments aux morts) est ouvert à tous les Morts pour la France, français et étrangers, dès lors qu'ils sont nés dans une commune située sur le territoire français ou y ont été domiciliés en dernier lieu ».

Ceci explique la présence de Gasparino Pesanti sur le monument de Saint-Julien-en-Genevois : né de père italien, à Gondrecourt, dans la Meuse, Italien lui-même, réfugié avec ses parents à Saint-Julien dès les premiers jours de la guerre, il s'engage à la Légion étrangère et se fait tuer en septembre 1915 à Souain (Marne). Peu de temps il est vrai, il a malgré tout résidé à Saint-Julien, et ses parents y vivent encore en 1918 : il a donc le droit d'être mentionné sur le monument aux morts de Saint-Julien.

Le monument d'Annemasse mentionne les noms d'Henri Albert Eckhardt, né à Bâle, et d'Auguste Sonnard, né à Genève, tous deux suisses et tués à l'ennemi dans les rangs du célèbre régiment de Marche de la Légion étrangère. Étrangers, ils sont morts pour la France et ne peuvent bénéficier de l'hommage de notre pays qu'en France même. Lors de leur engagement, ils ont donné une vague adresse à Annemasse, peut-être entièrement fictive, et la ville d'Annemasse, en retour,

reçoit les actes de décès et l'obligation de graver leurs noms sur son monument aux morts. On trouve également des Légionnaires à Étrembières et Évian. Voilà pour les inconnus. On peut lire sur le monument de Saint-Sixt le nom de Léon Navalli Rocca. Il s'agit en réalité du comte Pierre Léon Marie Navalli Rocca, capitaine au 2^e régiment d'Alpini, tué à l'ennemi près d'Asiago, en Vénétie, mais né à La Roche-sur-Foron d'une Savoyarde, mademoiselle Mareschal. À Cornier, le cas est légèrement différent mais concerne aussi un Italien : Fedele Rastoldo, né à Ronco Canavese (Piémont), chasseur au 4^e régiment d'Alpini, tué près de Caporetto, mais chaudronnier à Cornier et père non marié d'un petit Corniéran.

INSCRITS SANS MÊME AVOIR ÉTÉ À LA GUERRE

D'autres monuments portent des noms dont le passé guerrier est quasiment inexistant. Le monument de Cranves-Sales mentionne ainsi un mort qui, rappelé le 3 août 1914 au 107^e Régiment d'infanterie territoriale d'Annecy, est réformé le 6 août 1914 par la commission spéciale de réforme d'Annecy ! Le brave garçon n'a même pas eu le temps de revêtir l'uniforme. Cette glorieuse inscription a-t-elle un rapport avec le maire de l'époque, tous deux portant le même nom ? La commune de Fillinges a gravé sur son monument le nom d'un chasseur alpin mort le 7 avril 1920 à l'hôpital militaire de La Tronche (Isère). Le seul problème est que ce chasseur, né en 1900, a été incorporé pour son service militaire à Grenoble le 27 mars 1920 ! Sa mort, de maladie, n'a donc bien évidemment aucun rapport avec la Grande Guerre. Pourquoi avoir mentionné ces deux morts sur des monuments ? Par sympathie pour la famille ? Pour faire plaisir aux proches ? Pour les associer à leurs amis réellement morts au cours de la guerre ? Pour augmenter la liste des morts et, partant, la subvention ? Nous n'en savons rien. Une chose est certaine, la formule « mort pour la France » ne figure, ni dans la marge, ni dans le texte, des actes de décès. De nombreux cas similaires se retrouvent dans les communes haut-savoyardes. **L'inscription sur un monument aux morts ne délivre jamais la qualité de « valeureux soldat de la Grande Guerre ».**

INSCRITS ET NON MORTS POUR LA FRANCE

Depuis la fin de la Grande Guerre, des quantités phénoménales de « questions écrites » ont été posées à tous les titulaires du ministère de la Guerre puis de la Défense, et ceux du ministère des Anciens combattants, devenu secrétariat d'État. De leur lecture ressort très clairement que la question « mort, ou non mort, pour la France, » n'a jamais été complètement résolue. En effet, la loi du 2 juillet 1915 créant la mention « mort pour la France » s'avère difficile à appliquer pour l'immense majorité des maires, ou faisant fonction, des communes rurales. Qu'on en juge. Pour tous les morts de la guerre

¹ Le monument de Thairy mentionne 19 noms. Pourquoi seulement 11 d'entre eux, et non la totalité, ont-ils été repris par Saint-Julien-en-Genevois ? Cela demeure un grand mystère. La même question, sans réponse à ce jour, se pose pour Feigères : pourquoi 9 noms sur 47 ?

² Lettre préfet de Charente, ONAC, service départemental de la Charente, du 16 mai 2013

d'avant ce 2 juillet 1915, c'est au maire de reprendre tous les actes de décès et de vérifier s'ils comportent une des expressions spécifiées par la loi : « Tué à l'ennemi, mort sur le champ de bataille, mort des blessures de guerre »¹. Si c'est le cas, il peut d'office écrire dans la marge de l'acte « Mort pour la France ». En revanche, si tel n'est pas le cas, il doit en référer « au commandant du dépôt du régiment auquel appartenait le défunt, où, dans le cas où le militaire décédé ne faisait pas partie d'un corps de troupe, à M. le Ministre de la Guerre (...) ». Le maire de Droisy se trouve confronté au problème avec François Pétrod, mort, à Amiens, des suites de maladie contractée en service le 15 novembre 1914. Dans un premier temps il écrit « mort pour la France » dans la marge du registre, puis biffe la mention et note « quatre mots rayés nuls ». Le soldat Pétrod se retrouve non mort pour la France, pour une raison essentielle : la maladie contractée en service ne figure ni dans la loi du 2 juillet ni dans la circulaire du garde des Sceaux du 8 juillet. Le maire aurait donc dû écrire au dépôt du 140^e RI à Grenoble afin de savoir si le soldat Pétrod méritait, ou non, d'être qualifié de « mort pour la France ». Heureusement, en 1923, l'inscription de François Pétrod sur le monument aux morts de la commune ne posera aucun problème. Il est vrai que son corps reposait déjà à la nécropole nationale « Saint-Acheul » d'Amiens avec la mention « mort pour la France » !

Tout se complique encore pour les militaires morts dans un hôpital civil, au cours d'une permission, dans un accident de transport, des suites de maladie ayant entraîné une réforme (très souvent la tuberculose). Dans ce cas le droit commun, articles 78 et 79 du Code civil de l'époque, s'applique. La circulaire du garde des Sceaux, morceau d'anthologie administrative, précise alors : « Les maires procéderont à cette insertion (mort pour la France) sur la demande qui leur en sera faite lors de la déclaration de décès (...), soit par les déclarants eux-mêmes, soit par un parent du défunt ou le conjoint survivant. Si l'avis de l'autorité militaire ne leur est pas produit à l'appui de cette demande, ils le provoqueront d'urgence en s'adressant, à cet effet, par les voies les plus rapides, au général commandant la région, à qui ils soumettront un certificat de cause de décès délivré par le médecin traitant, à la requête de la famille ou de l'époux survivant. Il appartiendra au général commandant la région, s'il est d'ores et déjà en possession de renseignements lui permettant de formuler l'avis à fournir par l'autorité militaire, de le communiquer immédiatement au maire ; sinon il n'exprimera son avis qu'après enquête. ». Merveilleuse administration fonctionnant comme si la guerre n'existait pas ! Le but était-il de freiner les ardeurs et ainsi d'éviter une explosion du nombre des pensions ? Comment le maire d'un village, ou le conseiller faisant fonction en raison de la mobilisation du maire, va-t-il réussir à suivre ces directives ? C'est pourquoi il est très rare de trouver un acte de décès de militaires, morts

dans les situations exposées plus haut, affublé de la mention « mort pour la France ». **Ceci explique que nombre de morts inscrits sur les monuments ne sont pas, officiellement, morts pour la France.** C'est le cas, par exemple, d'Albert Maurice Brun, réformé en 1917 et mort à Archamps des suites de tuberculose contractée au front : il est sur le monument aux morts de la commune, mais n'a jamais reçu le label « mort pour la France ».

CONDAMNÉS ET FUSILLÉS

Dans un certainement très louable mouvement de charité et de pardon, cinq communes de Savoie et quatre de Haute-Savoie ont fait figurer sur leurs monuments aux morts, mélangés aux « morts pour la France », les condamnés morts pendant l'exécution de leurs peines et les fusillés. On utilise aujourd'hui, sans aucun esprit critique, l'expression « fusillés pour l'exemple » et on l'applique, sans aucun discernement, à tous les fusillés. Pour autant qu'on s'en donne la peine, tous les dossiers de fusillés sont accessibles au public². De l'étude des dossiers, il ressort très clairement que, même avec la plus grande ouverture d'esprit, on ne peut qualifier un fusillé pour abandon de poste devant l'ennemi et/ou désertion devant l'ennemi, de fusillé pour l'exemple. Comment joindre, comme c'est le cas dans une commune de Savoie, les noms des morts à la guerre à celui d'un soldat déserteur du front pris, en civil, en train de piller une maison abandonnée ? Unir dans un même hommage, celui qui a abandonné ses camarades et se conduit en pillard et ceux qui ont fait preuve de solidarité relève, certes, d'un extraordinaire esprit d'apaisement et d'une immense mansuétude, mais provoque tout de même un certain malaise. Le malaise persiste lorsqu'il s'agit d'un condamné aux travaux publics pour désertion devant l'ennemi, mourant en prison pendant l'exécution de sa peine. À la décharge des maires, il faut reconnaître que les actes de décès des fusillés, et des condamnés aux travaux publics, restent discrets sur la mort du soldat. Il n'est pas sûr que la population ait été informée des condamnations à mort, d'autant plus que, pour prévenir tout mouvement d'hostilité, certaines familles ont quitté la région. Toutefois, les actes de décès proviennent de l'autorité militaire et ne comportent aucune des mentions permettant l'attribution de la mention « mort pour la France ».

DES MORTS VIVANTS OU « AUX CHAMPS »

Une commune du Faucigny mentionne sur son monument un jeune fantassin, né dans une autre commune, mort en 1918. Ce brave Faucignerand, déclaré disparu, était en réalité prisonnier en Allemagne. Dès sa libération, il est rentré dans son village natal couler des jours que nous espérons heureux, jusqu'à sa mort dans son lit en 1936. Le cas n'est ni unique en Haute-Savoie, ni limité à la seule 1^{ère} guerre mondiale. On peut également trouver gravé sur

¹ Cette citation et les suivantes proviennent de la circulaire du garde des Sceaux datée du 8 juillet 1915.

² Site « Mémoire des hommes », Première guerre mondiale, Fusillés de la Première guerre mondiale.

le monument d'une commune du Chablais, le nom d'un soldat, mort dans son village... lors d'une permission agricole. Sa charrette de foin s'est retournée sur lui, ce qui peut difficilement s'assimiler à une conséquence de la guerre. Le soldat du 30^e RI qui s'est noyé au cours d'une baignade avec des amis pendant une permission figure, lui aussi, sur le monument de sa commune. Une commune du Genevois, parmi beaucoup d'autres, mentionne deux frères sur son monument. L'un est bien tué à la guerre, l'autre, rentré vaillant de la guerre, meurt quelque temps après, sans aucun lien avec celui-ci. Le maire de la commune, et c'est une touchante attention, n'a pas voulu séparer les deux frères. **Un certain nombre de maires au grand cœur ont généreusement accueilli un peu tout le monde sur le monument communal.** Cela faisait plaisir aux familles et permettait d'accroître le nombre de morts de la commune, d'une pierre deux coups !

DES OMISSIONS SURPRENANTES

De même que les monuments aux morts des communes savoyardes offrent aux regards de nombreux noms de gens plus ou moins aptes à y figurer, de même ils révèlent des oublis, nombreux, et parfois étranges. Pourquoi le sergent Alphonse Costaz, cultivateur au hameau de Quincy, tué à l'ennemi au col de Barémont, dans les Vosges, le 5 septembre 1914, n'est-il pas gravé sur le monument de Chilly ? D'autant plus étrange que le décès a été retranscrit sur les registres de Chilly le 6 mai 1918 ! Est-ce parce qu'il n'est pas né à Chilly mais à Frangy ? Cela paraît douteux étant donné que plusieurs morts du monument sont nés ailleurs qu'à Chilly. Des cas comme celui-ci se trouvent dans plus de 70 % des communes savoyardes. Il arrive aussi que le mort, quoique domicilié dans le village où son décès est, soit transcrit, soit enregistré, soit victime d'ostracisme. Dans un village chablaisien, on a délibérément oublié un mort parce qu'il était d'un autre village et que sa famille n'habitait plus le village à la fin de la guerre. Dans ce même village, on a oublié de graver sur le monument, le nom d'un enfant de l'assistance, domicilié et mort dans le village : un brillant soldat devenu adjudant en deux ans de guerre, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre avec palme, et réformé en 1916 pour tuberculose dont il meurt six mois plus tard. Renseignements pris, « il n'était pas du village » ! Cas extrême, un maire, brouillé avec un de ses administrés, refuse d'inscrire son enfant mort à la guerre, sur le monument aux morts de la commune¹, au prétexte que la famille a déménagé. Étrange conception du monument aux morts supposé rassembleur !

De tout ce qui précède, il ressort très clairement qu'un monument aux morts n'est pas la preuve « absolue », la « vérité » des effets de la guerre, dans une commune, quelle qu'elle soit et où qu'elle soit. Il n'est pas non plus une source statistique. Un monument aux morts doit être considéré, et respecté, comme un témoignage historique et architectural, comme un

monument mémoriel et funéraire, comme un hommage sentimental et reconnaissant de la communauté. Sur le plan historique il n'est qu'une source parmi d'autres, une indication de ce que pourrait être la vérité. Il faut creuser plus pour approcher de la vérité. Les fameux registres matricules demeurent pratiquement la seule source presque totalement fiable. Mais aux chercheurs il faut du courage, car il faut consulter 159 registres de 500 pages en Savoie et 167 en Haute-Savoie ! Et pour bien les lire et utiliser, il faut aussi connaître de nombreuses ficelles.

Didier Dutailly

Textes de références :

Loi du 2 juillet 1915 et circulaire du garde des Sceaux, ministre de la Justice aux Procureurs généraux près les Cours d'appel de France et d'Algérie, datée du 8 juillet 1915 (Morts pour la France).
Loi du 23 octobre 1919 (date de cessation des hostilités).
Loi du 25 octobre 1919 (formes des hommages rendus aux morts pour la France).
Loi du 28 février 1922 (actes de décès des militaires et civils morts la France).
Loi du 28 février 1922 (détermine les règles d'attribution de la mention mort pour la France).
Loi du 28 février 2012 (obligation d'inscription sur les monuments aux morts de toute personne dont l'acte de décès porte la mention « mort pour la France », fixation au 11 novembre de la commémoration de tous les morts pour la France).

Henry Bordeaux en 1944-1945

Henry Bordeaux (1870-1963) était un écrivain savoyard, membre de l'Académie française. Nous examinerons ici son journal de l'été 1944 à l'été 1945.

L'HOSTILITÉ À LA RÉPUBLIQUE ET À LA DÉMOCRATIE

L'auteur dénonce la III^e République (1870-1940), « ce régime qui nous a conduit au désastre ». Ce qu'il déteste ce ne sont pas seulement les erreurs diplomatiques et militaires. Cela va plus loin. Il condamne « le mauvais usage de cette liberté, de la liberté humaine pour laquelle on s'est tant battu ».

Il n'est guère plus tendre pour le Gouvernement provisoire dirigé par de Gaulle entre 1944 et 1946. « On assiste à l'apothéose des gouvernements qui nous ont perdus et qui ont altéré toutes les forces morales et matérielles de la nation ». « La presse est bâillonnée ou escroquée. Il n'y a plus de presse libre. On me raconte que le camp de Drancy où l'on a entassé des prisonniers est pire qu'au temps de la Gestapo » (automne 1944), ce qui est faux.

Pour lui l'Assemblée consultative est une « étrange assemblée faite de violence et d'incompétence » (mars 1945). Nous n'avons au gouvernement que « des incompetents » prétend-il en mai 1945.

Il condamne nombre d'hommes de lettres. « La littérature [est] un des grands facteurs de pourriture sociale d'avant-guerre ». Henry Bordeaux n'aime ni François Mauriac (résistant hostile aux notables) ni Paul Valéry. Il refuse l'arrivée à l'Académie française d'Herriot (radical-socialiste), de Maritain (catholique favorable à la démocratie), Claudel (catholique anti

¹ Un village voisin a gentiment accueilli le mort sur son monument.

pétainiste), Malraux (ancien communiste), Gide (de gauche) et Aragon (communiste).

Bordeaux ne condamne pas les élections, il ne croit pas que la restauration de la monarchie absolue soit possible mais il veut une société où le peuple se prosterne devant les notables.

SUR LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

Lorsque le dimanche 29 avril 1945, se tiennent des élections municipales, les premières depuis 1939, Henry Bordeaux n'est guère enthousiaste. En effet pour la première fois les femmes peuvent voter. « Mais j'ai l'illusion de croire que les femmes ne savent pas ce qu'elles font : ou elles imitent leurs maris ou elles errent sur les listes, n'y comprenant rien ».

H. Bordeaux se retrouve en décalage complet avec une Savoie qui n'entend pas rester engluée dans le XIX^e siècle. À la Libération, le PCF met en avant des militantes comme Juliette Groz, Hélène Givet, Lydie Borez, M^{me} Vittoz animatrice de l'UFF (Union des femmes françaises, proche du parti). Aux municipales du printemps 1945, on note une candidate UFF à Gaillard, deux à Annemasse, une à Pers-Jussy, une à Ville-la-Grand (Céline Vuarnet) et encore une à Ambilly (Élise Griot). Le PCF ne détient pas le monopole des candidatures féminines. En 1945 les autres partis, y compris les radicaux-socialistes, se déclarent favorables à l'émancipation des femmes. M^{lle} Montmasson, conseillère municipale à Annecy, préside une réunion MRP en juin 1945.

L'INFLUENCE DÉCLINANTE DES VIEILLES ÉLITES

« Le pouvoir royal, c'est aujourd'hui l'élite. Mais en deux guerres nous l'avons perdue. [...] La carence de l'élite a été encore accentuée par l'épuration des années 1944-1945 ». Il cite l'écrivain de Maistre : « un gouvernement c'est la volonté nationale mieux comprise qu'elle ne le serait par la nation elle-même qui ne sait jamais ce qu'elle veut ». Autrement dit, pour ces deux écrivains le peuple n'est pas capable de se gouverner.

H. Bordeaux voit dans la Libération une catastrophe qui lui rappelle la chute de la monarchie et des aristocrates en 1789-1799. « Le procès du maréchal Pétain qui a commencé hier fera pendant à celui de Louis XVI ». Sa défense des élites sociologiques s'accompagne d'un éloge de la culture traditionnelle. Il faut « rendre à la jeunesse notre culture classique ».

SON MÉPRIS POUR LA POPULATION

Il vante « la mentalité paysanne qui est sensible aux intempéries et aux maux physiques. Elle a le sens des réalités, chauffage, ravitaillement, chômage. Elle aspire à la paix ; elle ne veut pas de violence : pas de masses de manœuvres comme en 1936 ».

Dans un livre sur François de Sales, paru en 1942, l'écrivain développait déjà cette thématique remplie de lieux communs et de phrases creuses : « ce pays de rudesse et de finesse », « la race est résistante et réservée », « elle ne se livre pas du premier coup », la « simplicité des mœurs ». Ce mépris des pauvres ne

l'empêche pas de condamner l'amour de l'argent et de souhaiter une amélioration des conditions de vie des « malheureux qui souffrent aujourd'hui du froid et même de la faim ». L'important est que les pauvres restent à leur place. On le sent à la fois indigné et honoré lorsque ses fermiers viennent se plaindre de la Résistance auprès de lui (octobre 1944). Tel un châtelain qui reconforte ses manants, il est flatté de leur apporter son soutien. Il joue au marquis.

H. BORDEAUX CONTRE LA RÉSISTANCE

« Il y avait deux maquis, l'un bon et un mauvais dont on cite encore les exploits ».

H. Bordeaux se montre à plusieurs reprises hostile au général de Gaulle. Il raille le discours du 8 octobre 1944 où de Gaulle appelle à la restauration de l'ordre. Il le critique parce qu'il a « dit avoir rendu au pays les libertés, liberté individuelle, liberté de penser, de parole, d'élection. Où sont-elles ? » Il dénonce « le discours erroné, sinon injuste ou ironique, du général de Gaulle, le 3 mars [1945], qui nie toute révolution intérieure, malgré l'évidence ». Il lui reproche de fragiliser la domination des élites sur les gens du peuple. « Cette radio française est d'ailleurs actuellement la plus stupide du monde entier. Sans doute ne sert-elle qu'à entretenir une troupe de résistants dénués de toute espèce de talent et même de prononciation ». Il est très sensible à l'arrestation d'ecclésiastiques et de nobles par la Résistance.

LE PÉTAINISME D'HENRY BORDEAUX

L'écrivain soutient Ph. Pétain. Déjà en 1941 il lui dédie son livre sur la Savoie : « À M. le maréchal Pétain, chef de l'État, restaurateur de la vie régionale, j'offre comme on offrait naguère aux souverains les clés des villes ouvertes cette clé destinée simplement à ouvrir le coffret de nos trésors savoyards dont les sociétés savantes de ma province natale sont les gardiennes et ne cessent pas de dresser pieusement l'inventaire ».

Dans son journal il écrit : « un diplomate suisse me transmet le texte du dernier message du Maréchal adressé aux Français avant sa captivité. Il est émouvant et très beau » (septembre 1944). Dans ce texte, Pétain se présente comme un bouclier. « À Vichy, en juillet 1940, il a remis d'aplomb un pays désarmé », croit-il pouvoir affirmer. « Quant à l'armistice, il a assumé un acte nécessaire. Oui l'armistice a sauvé la France et contribué à la victoire des Alliés, en assurant une Méditerranée libre et l'intégrité de l'Empire » assure-t-il avec une bonne dose d'illusions. C'est qu'en effet Bordeaux a une conception territoriale de la nation. Il faut selon lui défendre l'Empire colonial et il approuve Vichy qui aurait refusé (pense-t-il) le régime que les Allemands voulaient imposer à l'Alsace.

En réalité les historiens ont montré que Pétain n'a pas servi de « bouclier ». Bien au contraire Vichy apporta une aide précieuse aux nazis, recommandant la soumission aux envahisseurs, privant les juifs de leurs droits fondamentaux, ordonnant des arrestations de juifs et de résistants, organisant les convois de juifs vers

La Maria du Château : paysanne, le cœur côté PC... Et châtelaine

les camps, offrant ses aérodromes à l'aviation allemande, autorisant et facilitant l'envoi de travailleurs français au service de l'Allemagne, etc. Sans le soutien apporté par Pétain, l'armée allemande aurait été incapable de maîtriser l'hexagone et aurait dû immobiliser sur place des effectifs qui lui auraient fait défaut sur d'autres champs de bataille. De cela, Bordeaux ne pipe mot.

Bordeaux s'inquiète pour le maréchal emprisonné (mai 1945). Il « a empêché la France d'agoniser ».

Mais son pétainisme n'est pas inconditionnel. Selon lui Pétain a été influencé par de plus extrémistes. « Il s'est trompé ensuite [après 1940] sous l'influence néfaste de Laval mais il avait épargné à son pays tant de maux ». « À son âge la volonté est atteinte », « il choisissait ses ministres un peu au hasard ». Il croit pouvoir trouver des excuses personnelles à la politique de Pétain.

Ajoutons que le journal d'H. Bordeaux ne contient pas de remarques antisémites, sinon une hostilité à l'égard de Léon Blum qui critiquait l'armistice de 1940.

Bordeaux désapprouve la politique de collaboration avec l'Allemagne mise en place par Vichy. « Enfin l'Allemagne est abattue et le cauchemar a cessé » écrit-il le 8 mai 1945. Il évoque « les prisonniers qui ont tant souffert ». Il mentionne les « terribles témoignages sur les camps de représailles allemands. Les exterminations organisées dans les supplices ».

Il décrit l'Allemagne comme « un pays et une race qui, dans l'histoire, ont trop souvent troublé l'équilibre européen ». Hitler ce « monstre », est « l'émanation populaire de ce pays, sans même l'aristocratie d'un Bismarck ». Cette opposition peuple/aristocratie est révélatrice de la façon dont H. Bordeaux percevait le monde. Pour lui, il y a les gens d'en haut et les gens d'en bas. Enfin quoi... Ne mélangeons pas les torchons et les serviettes...

Philippe Duret

H. Bordeaux, Histoire d'une vie, tome XII, Plon 1970.

H. Bordeaux, Au pays de Saint François de Sales, Société d'éditions savoyardes, Thonon 1942.

H. Bordeaux, Savoie, Fayard 1943.

ADHS, 63 W 32.

Dans notre dernier Bénon, nous posons la question « Qui nous racontera l'histoire de Maria du Château ? ». Mais il suffit d'évoquer le nom de cette femme devenue légendaire pour qu'un sourire vienne s'épanouir sur les traits de ceux de Cernex qui l'ont connue.

La plaque qui lui est dédiée au cimetière de Cernex « Ô Maria du Château – Souvenir – Camarades et amis. » témoigne de ce souvenir qu'elle a laissé dans la mémoire de son voisinage.

Elle s'appelait Maria Sauthier, des Sauthier dits Quiquain de Jussy-Andilly, était née en 1885 et est morte en 1965 à l'âge de 80 ans. De fait elle était de condition paysanne. Grande amie avec René Dusonchet, qui fut quelques mois maire de Cernex, elle partagea avec lui ses convictions communistes fortement affirmées. Brave homme mais dur de caractère, il a soutenu cette amie jusqu'à sa fin.

Maria était également châtelaine¹ du château de Cernex. Comment donc est-elle devenue maîtresse de ce manoir datant du XIII^e siècle qui eut de prestigieux propriétaires chargés de titres ? Même la Maison de Savoie en fut détentrice ! On connaît bien les seigneurs qui se sont succédé dans la grande Histoire de cette bâtisse. On sait que les Costa, anoblis en 1647, reçurent le titre de comte de Cernex, seigneurie qu'ils avaient acquise de noble Michel Bertrier². En 1736, elle passa à Louis Brun, fils d'un Trésorier général de Savoie. En 1813, Marie-Françoise Brun de Cernex, seule héritière, épousa Jacques Le Blanc. Ils choisirent de porter le patronyme de Le Blanc de Cernex et ils s'installèrent en région parisienne³. Les gens de Cernex ne savent pas exactement à quelle date ni à qui ils vendirent le château⁴.

Maria du Château et son frère Paul, qui vivait avec elle, tenaient la moitié de la propriété grâce à leur arrière-grand-père Jean-François Saxod (1805-1870) qui en avait hérité de sa sœur Josephite (1808-†<1864), mariée à un Paul Thouvier né et décédé à Challex (01), sans postérité. « On comprend que cet héritage comprend une partie du château, une cour, grange, prés, bois et vignes (environ 8 ha pour le tout)⁵. » Cette partie était située au levant. L'autre moitié du château appartenait à cette époque à un autre couple de frère et sœur, François et Marie Philippe.

Pour connaître les ventes et les règles successorales qui ont joué en faveur de ces deux familles paysannes, il était intéressant de remonter la piste de ce Paul Thouvier. C'est ainsi qu'on peut situer sur presque deux siècles l'histoire d'une famille originaire de Yenne (73),

¹ Au sens où l'on a tendance à l'employer aujourd'hui comme propriétaire et habitant d'un château. Son sens originel dans le vocabulaire féodal désigne en fait un officier chargé de tenir le château et ses appartenances pour un seigneur plus haut placé. Cette fonction lui donnait différents droits : militaires, économiques et judiciaires. Le châtelain était l'homme à tout faire de l'administration féodale.

² Ce dernier détenait aussi la seigneurie de la Motte qu'il conserva.

³ Cette famille existe toujours aujourd'hui.

⁴ Jean-Louis Sartre émet l'hypothèse que les Blanc de Cernex auraient vendu le château avant 1840 aux époux Paul Thouvier-Josette Saxod.

Selon Honoré Philippe, qui nous a laissé ses mémoires, (Souvenirs d'un ancien de Cernex. 1992. La Salévienne) « le château échoue à Alphonse Humbert d'Andilly, qui l'a revendu à deux propriétaires différents : au couchant à mon oncle et ma tante [François et Marie Philippe], au levant à Paul et Maria Sautier, le frère et la sœur (apparentés à la famille de Louis Saxod de la Motte, surnommés « les pépés »). Mais ce n'est pas tout à fait exact !

⁵ Jean-Louis Sartre.

dont l'aïeul, notaire, est devenu homme de confiance du comte Costa de Cernex en exerçant les fonctions de fermier et de châtelain. Il s'installe sur le pays, y fait souche (chaque génération est prolifique) et un de ses descendants parviendra à acquérir le château de Cernex ! Qui ne rêve de devenir maître à la place de celui qui l'emploie. Il réalisera là une ambition familiale qui comblera d'aise ses aïeux dans leurs tombes !

Les Thouvier

C'est à Chambéry, haut lieu du pouvoir savoyard grâce au Sénat qui y est implanté, où gravitent nombre de personnages influents, que se noue le destin « cernexien » de cette famille.

Urbain Thouvier est né en 1659 à Yenne, Savoie. Il est bourgeois de Chambéry et exerce la profession de notaire royal. Il jouit probablement d'une bonne renommée puisque Jean-Baptiste de Costa de Beauregard, comte de Cernex entre autres titres, lui confie ce domaine à titre de châtelain et de fermier. De Beauregard, lui, familier de la cour ducale à Turin, poursuit une carrière prestigieuse à Chambéry (conseiller d'état, président à la Chambre des comptes et contrôleur général des finances (1626 et 1646), puis président du Conseil d'État (1632). L'influence locale d'Urbain Thouvier sur Cernex est considérable. En 1705 il prête des sommes d'argent à une quinzaine de familles endettées et ne pouvant acquitter leurs taxes seigneuriales¹ (ce qui est un excellent moyen de s'enrichir et d'agrandir ses propriétés). Il a été également châtelain de Marlioz. Il meurt en 1726 au Verlioz, un hameau de la paroisse de Cernex où il avait sa résidence. Il s'était marié en 1693 à Chambéry avec Marie Blardon, bourgeoise de cette ville, née en 1675 et décédée à Cernex en 1724. Il en eut 7 fils et 6 filles.

Un de ses fils, François, né en 1695 à Chambéry est également bourgeois de cette ville, exerce la profession de notaire à Cernex et est châtelain du château. Sur un titre il est désigné également comme cultivateur. Il est le plus gros propriétaire de la paroisse avec un domaine de 131 journaux du Piémont (environ 50 ha). Il s'est marié en 1729 à Cernex avec Louise Gruaz, originaire de Copponex dont il eut 1 garçon et 7 filles. Il décède au Verlioz en 1763. Selon les termes de son testament de 1702, « il souhaitait être inhumé dans la chapelle du Saint-Esprit de l'église de Cernex. Parmi les legs pieux effectués, on peut relever 300 florins pour les réparations à effectuer à l'église de Cernex, 300 florins pour celle d'Andilly, 100 florins pour la chapelle de Charly et 50 florins pour l'église de Copponex² ».

Ce François Thouvier a pu profiter du souci de réforme qui anime les souverains savoyards. À la suite de son père Victor-Amédée II de Savoie qui avait promulgué en 1725 Les Royales Constitutions, un code général des lois, Charles-Emmanuel publia à leur suite

en 1738 un nouveau règlement qui modifiait les compositions des administrations communales : au lieu de deux syndics et deux conseillers, il y eut un seul syndic et quatre conseillers, tous choisis pour un an par les communiens mais avec l'aval de l'intendant. Ce roi innova en créant la fonction de secrétaires communaux, nommés par l'intendant et qui « devinrent bientôt l'âme et la cheville ouvrière de chaque municipalité ». Ces secrétaires devaient être notaires et plusieurs étaient à la fois secrétaires de plusieurs communautés. On imagine leur pouvoir, car syndics et conseillers étant pour la plupart illettrés, ils devaient s'en remettre totalement à eux. François Thouvier bénéficia des faveurs de l'intendant. Félix Fenouillet, dans sa monographie de Savigny, s'étonne que le premier secrétaire désigné en 1738 fût le notaire Thouvier qui résidait à Verlioz, paroisse de Cernex alors que d'autres notaires résidaient dans les proches villages voisins. Il note que Thouvier fut également nommé secrétaire de Cernex, Marlioz et Jonzier. Dès 1744, les communiens de Savigny, soutenus par le seigneur et le curé du lieu, adressèrent une plainte à l'intendant contre ce Thouvier. On l'accusait d'avoir surchargé indûment les habitants en établissant le rôle de la taille, ainsi que d'avoir imposé une surtaxe du sel, et d'autres choses encore. On demandait sa révocation et son remplacement par le notaire Dupraz, implanté récemment sur le lieu. Ce qui fut fait le 2 juin 1745.

En 1736, Gaspard Costa, héritier de la seigneurie de Cernex, l'a vendue à Louis Brun, fils d'un trésorier général de Savoie. Le château était alors passablement ruiné. « Tout était usé, de la toiture aux bâtiments ! ».

Son fils, François Gaspard Thouvier, né en 1731 à Cernex, y exerce comme notaire, il est désigné également comme cultivateur et devient maire de la commune où il décède en 1806. Il avait épousé en 1766 à Cruseilles Marion Bouchet dont il eut 9 filles et 5 garçons.

Un de ces fils, Claude François Thouvier, né en 1766 à Cernex, est qualifié de cultivateur. Il épouse en 1797 à Challex Pierrette Berthier (Bertrier³ ?) qui décède à 20 ans (voir le paragraphe ci-dessous concernant Challex), puis en 1803, toujours à Challex, Joseph Cartier de Vers. Il en aura deux filles et un fils. Il décède lui-même à Cernex en 1834.

En 1813, Marie-Françoise Brun de Cernex, dernière du nom, avait épousé Jacques Le Blanc à qui elle apportait le château de Cernex. Ils sont à l'origine de la famille Le Blanc de Cernex, implantée aujourd'hui encore à Paris.

Il est fort probable que ce fut ce Claude François Thouvier qui leur acheta le château avant 1834, date de son décès. Thouvier avait des moyens financiers et il était normal que les Blanc vendent de préférence à une famille qui s'était occupée du château d'une façon ou d'une autre. On peut émettre facilement cette hypothèse en regardant sa descendance en appliquant certaines pratiques courantes du droit savoyard.

¹ Dominique Bouverat. Bénon juillet 2007.

² Andilly... Pages d'histoires. Dominique Bouverat.

³ Il y a souvent confusion entre « Berthier » et « Bertrier ».

La descendance de Claude François Thouvier

Il a trois enfants, un fils et deux filles :

- *Paul, né et décédé (avant 1840) à Challex, qui épouse en 1835 à Cernex Josette Saxod († vers 1862). Elle apportait 1 700 livres neuves en dot¹. Il faisait carrière dans les dragons du roi de Sardaigne. Deux filles naissent en 1836 et 1837, mais doivent mourir très prématurément.*
- *Jeanne Thouvier (1802 Challex-1868) qui épouse en 1820 Pierre Mathieu Humbert (1790-1857), de Cruseilles. Or ce couple a, entre autres enfants, un fils prénommé Alphonse, né en 1842, boulanger, probablement sur Cruseilles².*
- *Jacqueline Thouvier qui épousait en 1830 Claude Chaumontet, garde champêtre à Perly.*

Par le contrat dotal³ de Jeanne Thouvier signé le 23 avril 1820 avec Pierre Mathieu Humbert, fils émancipé de François Humbert, né et habitant Cruseilles, nous apprenons que son père Claude-François lui fait une constitution de 4 400 livres neuves. 4 000 livres de la dot seront payables la moitié dans dix ans et le restant deux ans après le décès du père, sans intérêts jusqu'au terme. Pour le reste elle apporte un trousseau estimé à 200 livres, et une vache de 200 livres livrable le jour de la cérémonie. Cela pour tous ses droits. En suivant les termes de cette convention, Claude François a dû payer 2 000 livres en 1830. Il est décédé en 1834, donc son héritier universel, son fils Paul en l'occurrence, devait payer à sa sœur les 2 000 livres restantes en 1836. Or, celui-ci est décédé peu après sans avoir eu probablement le temps de mettre en ordre ses affaires.

Une mention dans la marge de cet acte nous apprend qu'une expédition en a été faite à la veuve de Paul Thouvier le 30 novembre 1841. De là il n'y a qu'un pas pour en déduire que la veuve, héritière, en acceptant l'héritage, devait en payer les dettes. D'autant plus que, dans le droit savoyard, une dot est prioritaire avant toute autre créance. On peut supposer que la veuve laissa la partie au couchant du château en paiement du solde de la dot de Jeanne Thouvier épouse Humbert. Qu'elle se réserva la partie au levant qu'elle légua à son frère Jean-François Saxod. On ne sait rien du contrat dotal de Jacqueline épouse Chaumontet. Mais on aura remarqué que Claude-François Thouvier se maria à Challex et que son fils Paul passe sa vie en ce lieu.

Challex

On a évoqué plus haut la famille Bertrier qui avait cédé la seigneurie de Cernex aux Costa mais qui étaient restés seigneurs de la Motte⁴.

Noble Bernard Bertrier (ca 1645-1724) avait épousé Marie de Gribaldy qui apportait dans la corbeille les

seigneuries de Challex, La Corbière et Farges et dont il hérita. Son petit-fils se prénomme Gaspard, comme le père de Pierrette qu'épouse Claude-François Thouvier, Gaspard qui n'est pas censé avoir de descendance selon de Foras. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons dire si Claude François Thouvier devint propriétaire du château de Challex⁵ par mariage ou par acquis. On imagine qu'il engagea des travaux pour le restaurer et que son fils Paul put y résider. Peut-être ce château permit-il à la veuve de régler la dot de la seconde fille, puisqu'on sait qu'elle résidait à Cernex, qu'elle n'avait a priori pas gardé ce château ?



Le château de Cernex tel qu'il était du temps de Maria. Paul et Maria habitaient la partie levant, plus ensoleillée. Il avait fallu construire des escaliers pour parvenir à l'étage. Pour accéder à la cuisine, si noire de suie qu'on avait bien de la peine à distinguer Maria, lorsqu'elle se trouvait près de son fourneau, il fallait traverser une première pièce qui servait de remise à grains. Ensuite était sa chambre. Quant au logement des Philippe, on y avait accès par le porche de l'entrée d'origine. Mais leur côté était battu par la bise et était frigorifiant. Il faut préciser que chacun de ces couples se partageaient une ferme dépendant du château, pour leurs activités rurales.

Les humbles se succèdent au château de Cernex.

On peut maintenant reconstituer l'histoire des deux parties du château de Cernex à travers ses propriétaires successifs, des humbles pour une fois, des roturiers et non plus des nobles comme on le fait habituellement en histoire.

Les quatre personnages, deux couples de frères et sœurs, qui résidaient dans le château, ont laissé des souvenirs hauts en couleur qui nous font sourire en retrouvant certains traits de caractères des anciens.

PARTIE AU COUCHANT :

- **François Philippe** y vivait avec sa sœur. « Il était complètement sourd ; il chiquait et crachait dans son bac à sciure⁶ ».

¹ À cette époque, une vache coûte 100 livres.

² Généanet. Généalogie de Jean Excoffier.

³ Contrat que Jean Excoffier m'a sympathiquement photographié aux archives départementales, ce dont je le remercie vivement.

⁴ Pour en savoir plus sur les Bertrier et leur patrimoine, lire l'article de Dominique Bouverat sur le Bénon n° 57, juillet 2007. <http://www.la-saleviennne.org/benon/benon57.pdf>

⁵ Ou construire un nouveau bâtiment. Hormis La Corbière connue pour son passé moyenâgeux, ces trois seigneuries sont peu documentées.

⁶ Généalogie de Vincent Paul Lambert.

- « **Marie Philippe** voulait toujours marier les autres, mais ne s'est jamais mariée. Elle est morte vieille. On entendait les chouettes dans les combles.

« Une femme vivait en dessous, elle s'appelait Marie, elle aussi »¹.

PARTIE AU LEVANT		PARTIE AU COUCHANT	
<p>Paul Thouvier, fils de Claude François en hérite. Il meurt jeune. Ses deux filles ne lui survivent pas.</p> <p>C'est sa femme Josette, née Saxod, qui en devient propriétaire². Il est certain qu'en 1853, Josette était propriétaire puisque selon une délibération municipale, elle louait à la commune une chambre qui servait d'école pour les enfants « mâles » et de lieu pour les assemblées communales³.</p> <p>Josette lègue son bien à son frère Jean-François Saxod.</p>		<p>Jeanne Thouvier 1802-1868, fille de Claude François, pour plein et entier paiement de sa dot, reçoit la partie au couchant du château. Elle épouse en 1820 Pierre Mathieu Humbert (1790-1857), laboureur puis traiteur à Cruseilles. Ils ont une nombreuse progéniture dont Alphonse.</p>	
<p>Jean-François Saxod 1805-1870 se marie avec Françoise Jacquet vers 1830. Ils ont 4 fils et 3 filles. Il lègue tous ses biens sur la Motte et d'autres à ses 2 fils paysans Paul et Joseph, le château de Cernex à son fils Jean. Les 3 frères doivent payer une soulte à leurs 3 sœurs.</p>		<p>Alphonse Humbert, né en 1842, boulanger à Cruseilles, hérite du château mais « il y a tout mangé ! ». Il fut obligé de vendre. À des Philippe sans nul doute, mais à qui ?</p> <p>Un des frères d'Alphonse, Jean Humbert (1836-1919) avait épousé en 1861 une Marie- Louise Justine Philippe née en 1940. On ignore s'il y a un lien. Par contre en recherchant les ascendants du couple frère-sœur qui habitaient la partie couchant du château à l'époque de Paul et Maria Sauthier, on trouve les personnages ci-dessous : des Philippe dits Batiaux.</p>	
<p>Jean Saxod dit Pépé, 1830-1893, qui a hérité du château est limonadier à Genève. Il se marie en 1855 avec Josephte Bétemps. Ils ont 1 fils, Paul, qui semble mourir jeune et 1 fille Joséphine qui hérite du château.</p>		<p>Claude Philippe⁴. Il a construit la maison de sa famille. Il a épousé Étienne qui avait 20 ans de moins que lui. Il l'avait vue pleurer au berceau et ému, il lui avait dit que dans 20 ans il l'épouserait</p> <p>Ce qu'il a fait... C'est probablement lui qui a acheté la partie couchant du château. Ils ont 3 enfants.</p> <p>Alexis Philippe, né à Cernex, a épousé Amélie Excoffier.</p> <p>Il avait la grande ferme de famille qu'avait bâtie son ancêtre. Il avait une tête taillée au couteau. Quand ils se disputaient, il menaçait sa femme de ne pas faire ses Pâques. Il eut 4 fils, dont Honoré Philippe qui nous a laissés ses mémoires, dont Fernand qui était toujours suivi par son oie, elle montait les échelles avec lui. Par les hasards de la guerre, un autre fils, Joseph, a eu la surprise de retrouver son frère Fernand complètement embourbé au chemin des Dames.</p> <p>François et Marie, ci-dessous qui habitent la partie au couchant du château.</p>	
<p>Paul SAUTHIER (1883-1947)</p>	<p>Maria SAUTHIER (1885-1965), mariée à Aristide Sallaz (1867-1919)</p>	<p>François PHILIPPE † 1937</p>	<p>Marie PHILIPPE</p>

PARTIE AU LEVANT :

Paul et Maria ont marqué la vie du village ; ce sont des figures sympathiques de Cernex⁵.

- **Paul Sauthier** : Le domaine de Paul, c'était plutôt sa cave. La porte était toujours ouverte ; il disait qu'il avait perdu la clé depuis longtemps. Qui ne s'est pas arrêté pour boire le canon dans la cave de Paul ? Son grand pot était prêt et on trinquait sur le tablier du pressoir. Il avait une petite vigne, comme tous les gens

de Cernex. Il en tirait de ce vin qui rend fou qu'on appelait noah⁶

- **Maria Sauthier** qui est à l'origine de cet article était vive, très sociable, c'est ainsi qu'elle est restée dans les mémoires. C'était une grande personne maigre ; elle portait toujours une longue robe noire avec un tablier. Elle avait épousé un instituteur, Aristide Sallaz, communiste intransigeant, mort en 1919 ; elle a donc vécu 46 ans de veuvage. Ce mari était secrétaire du maire François Dusonchet qui le resta pendant 20 ans.

¹ Idem.

² Du point de vue droit, il est probable qu'à cette époque, en Savoie comme en France, les femmes n'héritent pas de leur époux, à moins qu'il ne fasse une donation. Ou bien que l'enfant (ou les enfants) ayant hérité du père, meure (nt) après en avoir hérité, auquel cas la mère à son tour hériterait de son enfant.

³ Jean-Louis Sartre. Généalogie personnelle.

⁴ Généalogie de Vincent Paul Lambert qui nous donne des détails très vivants rendant les personnages émouvants et pittoresques. Geneanet.org.

⁵ Honoré Philippe.

⁶ Son taux élevé de méthanol a pour effet de troubler durablement les humeurs.

Et tout autant communiste... C'était ce temps si animé où les rouges et les blancs se haïssaient, parfois cordialement... Ainsi, René Dusonchet, communiste, ami de Maria, copinaut cependant avec le curé, l'abbé Place. Dusonchet aurait bien aimé que le curé bénisse le monument aux morts, surmonté d'un coq très patriotique. À sa demande, le curé lui répondit : « Quand il y aura un crucifix, je le bénirai ! » Dusonchet fit apposer une croix latine et le curé tint sa promesse !

1946. La maison Pachon et l'abbé Place. Lorsque Maria alla y résider en 1960, la façade que l'on voit était déjà effondrée. La partie arrière qui jouxtait la cour de l'école s'effondra un dimanche matin, pendant la petite messe. Ce qui n'empêcha pas Maria de finir ses jours dans la partie qui restait valide. Un rat avait pris l'habitude de la visiter dans sa chambre... Puis tout fut rasé !



La Maria du Château, c'est ainsi que l'appelaient les gens de Cernex et d'ailleurs, invitait les femmes à venir boire le café qui était toujours fumant sur le fourneau¹. Mais encore sur la table de la cuisine prônaient la bouteille de malaga (du vin de noix fait maison) et des verres qui passaient de l'un à l'autre, sans trop souvent être lavés si fait qu'ils avaient pris la couleur du breuvage. Jean-Louis Sartre, lui, se souvient qu'avec sa grand-mère Lina, il lui rendait souvent visite. « Même si le château était délabré, la Maria était vive et ma grand-mère se plaisait en sa compagnie. » Il se plaît à se remémorer un jour où la Maria leur servit une tarte qui sortait plutôt de la cave que du four : elle était moisie ! En garçon bien éduqué, il refusa poliment et discrètement sa part. Sa grand-mère, qui ne s'était aperçue de rien, se resservit avec gourmandise !

Les enfants de l'école allaient lui emprunter sa « râtiissoire » pour nettoyer la cour. Quand ils revenaient lui apporter l'outil, elle leur offrait à chaque fois un petit verre de liqueur de cassis !² Lorsque le château se vendit en 1960, Maria alla habiter chez Pachon. C'était une grande bâtisse, à côté de l'école, déjà à moitié effondrée, construite paraît-il en même temps que le château dont elle était une dépendance. Cette maison avait déjà servi à beaucoup de monde. En bas il y avait une grande forge, un

boulangier... René Dusonchet installa la Maria le plus confortablement possible.

D. Miffon

Sources : Je remercie toutes les personnes, déjà citées dans les notes, qui m'ont aidée à construire ce récit, mais encore Marie-Thérèse Depraz et Yvette Fournier avec sa mémoire si vivace, qui m'ont faite entrer de plain-pied dans l'atmosphère exceptionnelle de ce village, évoquant des cousinages à donner le vertige, les solidarités paysannes. Et le monde si rafraichissant des lavandières qui passaient dans les maisons pour laver le linge, telles que furent bien des mères et grands-mères de certains adhérents de La Salévienne

Qui reconnaît ces armes ?

Elles figurent sur une plaque qui a servi de réemploi dans l'érection du mur de la sous-préfecture, à l'endroit de l'ancien cimetière du couvent des capucins, à saint-Julien... On reconnaît un heaume de profil avec son cimier, des lambrequins ?



Détail des deux tiers hauts du blason. On croit reconnaître un oiseau en vol (forme hirondelle) et un croissant.

MERCI À QUI PEUT PERMETTRE DE RÉSOUDRE CETTE ÉNIGME !

¹ Honoré Philippe.

² Témoignage Arlette Cusin.

Nostalgie routière des « trente glorieuses » et du temps des cochers et des diligences.

Balade entre Saint-Julien-en-Genevois et Annecy à la découverte d'un patrimoine particulier : le mobilier routier.



1 – Borne à Neydens.



2 – Panneau Les Mouilles.



3 – Panneau Le Châble.



4 – Mattei Cap Corse à Jussy.

Après d'importants travaux dans la grande rue du Châble, la commune de Beaumont a récemment réinstallé à la hauteur du grand rond-point l'ancien panneau d'entrée de ville « Le Châble ». Réalisé en pierre de lave d'Auvergne émaillée et en béton armé par la Maison Michelin – de 1908 à 1971, l'entreprise de pneumatiques fut le principal fabricant de panneaux indicateurs en France (voir encart en fin d'article) – ce panneau a été fabriqué le 12 juillet 1951 (la date est généralement indiquée en petit dans le coin du panneau) et sans doute installé quelques semaines après à Beaumont.

Depuis quelques années, ces anciens panneaux font l'objet d'un regain d'intérêt de la part du public. Du côté de la mythique Nationale 7, des communes restaurent les panneaux, les publicités peintes et les bornes de cette époque tandis que des passionnés vont même jusqu'à recréer durant un week-end le célèbre bouchon de Lapalisse, dans l'Allier, avec un gigantesque embouteillage de voitures de collection et des policiers habillés comme dans les années 1950 !

Grâce au patient travail de recherche et d'étude sur ces bornes et panneaux anciens mené dans notre région par Mario Lomazzi, un adhérent de La Salévienne passionné qui anime un joli blog (www.123website.ch/mariooo) sur le sujet, nous vous proposons un petit voyage dans cet univers « vintage », en commençant par un trajet en automobile entre Saint-Julien-en-Genevois et Annecy, sur les traces de ces panneaux d'autrefois.

Quand la route se fait « vintage », entre Saint-Julien et Annecy

Après le départ de Saint-Julien, ville où il n'y a plus de traces de ces vestiges routiers, nous voici donc sur la RD 1201, à Neydens, commune qui abrite deux raretés, une borne routière en pierre gravée datant des années 1910 (photo 1) et le panneau de localité du hameau des Mouilles (photo 2, avec l'ami Mario Lomazzi), un pur Michelin d'un beau bleu azuré installé ici en mai 1961.

Nous passons ensuite devant le panneau de ville du Châble (photo 3), déjà évoqué ci-dessus, pour filer le long du Salève, avec une belle publicité peinte pour « Mattei, Cap Corse » sur un mur de Jussy (photo 4, il en existe une autre, identique, à Cervonnex), tandis que le centre de Cruseilles abrite une rareté, une superbe et ancienne plaque émaillée « Attention aux enfants », offerte naguère par la maison Peugeot (photo 5) à la commune.

Dans la descente vers le pont de la Caille, les restes d'une vieille publicité pour l'apéritif « Suze » peinte sur la façade d'une maison, à gauche, puis le panneau du pont de la Caille, datant du début des années 1950 (photo 6), que le Conseil départemental a eu la bonne idée de conserver pour cet exceptionnel site patrimonial.

De l'autre côté du pont, le service des routes du même Conseil départemental a fait enlever, il y a un ou deux ans, un joli panneau indicateur Michelin (direction Pringy, Annecy) qui se trouvait là. C'est dommage ! Cela dit, les agents du CD apprécient visiblement ces vestiges routiers, car le panneau a été réinstallé comme un élément de décoration sur le parking du centre technique du Conseil départemental situé au Mont-Sion, près de Saint-Blaise.

Plus de panneaux anciens en poursuivant notre route jusqu'à Annecy, si ce n'est à Pringy où la municipalité a eu la bonne idée de conserver le panneau de direction indiquant « Pringy-bourg : 0,2 kilomètre ». Ce panneau Michelin double face (indications sur le recto et le verso) fabriqué en mai 1961 trône bizarrement au milieu d'un massif de fleurs (photo 7), mais au moins il est toujours là !

Arrivée à Annecy : les vieilles rues de la préfecture de Haute-Savoie abritent au moins trois superbes plaques de cocher (photo 8), vestiges du temps des diligences et des malles postales !



5 – Panneau Peugeot à Cruseilles.



6 – Panneau au Pont de la Caille.



7 – Pringy bourg



8 – Plaque de cocher Annecy.



9 – Panneau Bossey.



11 – Borne à Maison-Neuve.



10 – L'Arve. Annemasse.

Ces plaques indicatrices en fonte étaient généralement installées à 2,50 mètres de hauteur, afin d'être facilement vues par les cochers. Elles ont été créées par le gouvernement français en 1825 et installées jusqu'à la Première Guerre mondiale, celles d'Annecy datent sans doute de la fin du XIX^e siècle. Elles se situent dans les rues piétonnes (rue Carnot et rue du Pâquier).

Le privilège de la croix de Savoie

Au-delà, de cet itinéraire entre Saint-Julien et Annecy, notre territoire compte encore quelques vestiges routiers de belle qualité, comme celui situé à l'entrée de Bossey (photo 9), près de l'église. Ce panneau d'indication de localité Michelin en béton armé émaillé, que la commune a eu la bonne idée de conserver lors de l'aménagement de l'entrée du village, avait été installé à cet endroit le 13 mars 1963. Il n'est bizarrement pas orné dans sa partie basse de la traditionnelle croix de Savoie.

En France, seuls les Savoie et Nice bénéficient du droit d'apposer leur emblème sur les panneaux d'entrée de ville ou directionnels. Un privilège issu du traité de rattachement de ces territoires à la France en 1860.

Parmi les quelques vestiges routiers encore visibles de nos jours, il y a notamment le panneau de rivière (Arve) situé à l'entrée du pont entre Étrembières et Annemasse (photo 10), celui d'entrée de ville entre Annemasse et Ville-la-Grand, le panneau indiquant la direction de la gare de Bossey, au Pas-de-l'Échelle, une borne située à Maison Neuve (Vers) (photo 11), ainsi qu'un panneau particulièrement délabré du Touring Club de France vantant le panorama de la Tour des Pitons, au Salève (photo 12).

Dans cette liste non exhaustive, il y a également une remarquable plaque de cocher fixée sur la façade d'une maison située au bord de la RD 1206 à Faramaz (Vulbens) (photo 13) et, au rayon des souvenirs, un panneau directionnel plutôt original sur une façade de maison dans le village de La Côte (Viry), qui a malheureusement été dérobé il y a quelques années (photo 14), sans doute par un collectionneur !

Un patrimoine à redécouvrir

Dans une Haute-Savoie touristique par excellence, il serait intéressant de profiter du regain d'intérêt des Français envers ces panneaux d'autrefois pour valoriser ce patrimoine qui connaît un joli succès touristique dans les villes et les villages situés le long de la mythique Nationale 7.

À l'instar de la commune de Beaumont, qui a réinstallé son « Michelin » d'origine, on peut imaginer que les centres techniques du Conseil départemental et de nombreuses communes ont conservé dans leurs entrepôts une partie de ces panneaux anciens retirés de la circulation. Il y a là une belle opportunité touristique à valoriser ce patrimoine original qui ajouterait une petite touche « vintage » et authentique à nos entrées de villes, de villages et de stations touristiques.

Dominique Ernst



12 – Panneau Salève. Tour des Pitons.



13 - La Côte.



14 – Plaque de clocher à Faramaz.

Panneaux indicateurs, la saga Michelin

Déjà cofondateur de l'entreprise de pneumatiques et créateur des fameux guides et cartes routières qui portent son nom, André Michelin a également révolutionné la signalisation routière en France.

En 1908, il lance les plaques « Michelin » indiquant le nom des localités (à l'entrée) et un « Merci » à la sortie. Jusqu'en 1914, ce sont 30 000 plaques émaillées qui sont ainsi offertes et posées gratuitement dans les villes de France.

Dès 1919, André Michelin lance les panneaux de signalisation en plaque de lave émaillée et béton armé, résistants et inoxydables. Des dizaines de milliers de ces panneaux labélisés « Michelin » seront installés dans toute la France jusqu'en 1946, date à laquelle les mentions publicitaires sur les panneaux sont interdites. Michelin va cependant poursuivre sa fabrication de panneaux en lave émaillée sur béton armé, mais sans mention publicitaire, jusqu'en 1971.

D.E.

À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

Cartes postales anciennes

Dans la foulée de l'exposition consacrée au fonds de cartes postales Pittier, qui s'est tenue en début d'année, les archives départementales de Haute-Savoie ont publié un ouvrage intitulé **La Haute-Savoie pittoresque : Ernest & Auguste PITTIER, éditeurs de cartes postales**, qui reprend une sélection de 250 cartes issue de la collection qui en contient 2 700 éditées entre 1899 et 1922.

Le Vaudois Auguste Pittier a quitté la Suisse pour s'établir photographe en Haute-Savoie. Dès 1876 il arpente le pays qu'il photographie sous toutes ses coutures. Ses travaux lui vaudront deux médailles d'or décernées lors des expositions universelles de Bourg-en-Bresse (1891) et Anancy (1892). Son fils Ernest transfère l'atelier familial rue des Marquisats en 1910 et dépose sa marque PPA au greffe du tribunal d'Anancy.

Henri Pittier, fils d'Ernest, a légué en 1959 cinq albums de cartes postales réalisées par ses ascendants à la Société des Amis du Vieil Anancy. Le président de cette société, Georges Grandchamp, préoccupé par la fragilité de ce riche patrimoine, prit en 2008 l'initiative de le déposer aux archives départementales. C'est là que désormais ce fonds est inventorié, numérisé et... protégé.

L'édition de l'ouvrage – en vente aux archives départementales au prix de 25 euros – permet de valoriser ce fonds inestimable et d'en donner l'accès au public. Le site Internet de La Salévienne présente 34 cartes postales éditées par Pittier, dont trois directement extraites du livre en question :

<http://www.la-salevienne.org/CPA-pro.php?NEditeur=28&NcartEd=>

Nous remercions vivement les archives départementales pour le don d'un exemplaire de cet ouvrage à notre bibliothèque.

Musée de la Vache et des Alpages à Frangy

Le Musée de la Vache et des Alpages, qui a ouvert ses portes en 2000 dans une ancienne écurie restaurée, est situé en Haute-Savoie dans le petit bourg de Frangy près de la rivière les Ussets. Les objets qui constituent les collections du Musée sont représentatifs du monde paysan et proviennent de tout l'arc alpin, des vallées de Savoie, d'Italie et de Suisse. Ils sont les témoins de la vie des hommes et des femmes qui les ont fabriqués, utilisés et parfois décorés. Beaucoup de ces objets en bois et en terre vernissée étaient à l'usage exclusif de la femme qui les utilisait pour la cuisine, la conservation des aliments, la transformation du lait et l'entretien du linge et de la maison. L'homme s'occupait des gros travaux : labourer, cultiver et fumer la terre, s'occuper du bétail et de la ferme, réparer les outils.

La collection du Musée est composée de 2 000 objets d'art populaire : cloches et sonnailles, plaques et moules à beurre, poteries savoyardes, moules à fromage, meubles, outils... Reconstitution d'habitats traditionnels : habitation étable, écurie, laiterie d'alpage et chambre de berger.

Cette année, grâce à la collaboration de Cesare Cossavella, ethnophotographe italien, habitant Arnad en Vallée d'Aoste, nous présentons une exposition, dotée d'une centaine de photographies exceptionnelles

qu'il a réalisées en 1990 dans son village, avec pour thème la culture du chanvre, travail et tradition culturelle. L'exposition s'accompagne d'un ensemble d'objets et outils utilisés pour le travail préliminaire au tissage du chanvre et sa transformation en corde et linge. Broies, peignes à chanvre, quenouilles, rouets, dévidoirs, draps et chemises, chanvre. Cette exposition nous renvoie non sans intérêt à l'image des paysans savoyards qui, jusqu'à une époque récente, possédaient chacun une chènevière et étaient astreints au travail du chanvre pour l'économie du foyer.

Le musée est ouvert du 1^{er} juin au 18 septembre, du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h. Pour plus de renseignements :

<http://www.museedelavacheetdesalpages.fr>

Expositions

THONON-LES-BAINS

Château de Ripaille : Les Yachts de Ripaille à la Belle Époque.

Embarquez pour une croisière sur le lac ! Un bateau à vapeur d'exception a navigué sur le lac Léman au début du XX^e siècle : La Dranse, le plus grand yacht privé de son temps ; il appartenait à Frédéric Engel-Gros, le propriétaire du Château de Ripaille. La Fondation Ripaille souhaite illustrer le style de vie et le rapport au Léman des Engel-Gros, propriétaires de deux yachts – La Dranse 1 et La Dranse 2 – le plus grand yacht à moteur à avoir navigué sur le Léman. La Fondation Ripaille vous propose un parcours sous forme de promenade depuis le quai, jusqu'à l'embarquement sur la Dranse. Avant de monter à bord, des explications vous seront données sur le contexte de la navigation en 1900. À bord de la Dranse, de nombreux originaux et des documents d'archives illustreront l'histoire de ce yacht.

Pour terminer votre visite, vous pourrez admirer la Dranse « en majesté » avec de belles photos, et il vous sera raconté quelques anecdotes fameuses liées à l'histoire de ce bateau. Jusqu'au 6 novembre 2016.

ANNECY

Musée-château : Les vies de châteaux. De la forteresse au monument.

L'année 2016 est marquée par le 600^e anniversaire de l'élévation de la Savoie en duché en 1416. À cette occasion est présentée au public une exposition, fruit d'un co-commissariat scientifique entre les musées de l'agglomération d'Annecy et les archives départementales de Haute-Savoie. Le public pourra y découvrir des documents habituellement conservés aux archives (notamment des comptes de châtelainie, des Sceaux, des inventaires, un incunable et plusieurs livres, des dessins).

La première partie de l'exposition présente le contexte historique et évoque le rôle politique d'un réseau castral dense et cohérent qui quadrille le territoire et marque ses frontières.

Un second volet illustre la vie quotidienne dans les châteaux, l'organisation et la spécialisation des espaces, les divertissements et le cérémonial, le raffinement des décors et du mobilier adaptés à l'accueil d'une cour nombreuse, encore itinérante.

Enfin, la dernière partie questionne l'image actuelle de ces châteaux, évocateurs incontournables de la culture médiévale et s'intéresse à leur redécouverte et à leur valorisation.

Un catalogue sera consacré à cette exposition : Les châteaux sur le territoire de l'ancien Duché de Savoie, du XV^e siècle à nos jours. 307 p. 2016.

Jusqu'au 18 septembre 2016.

Le Département donne des couleurs à l'été !

La vie culturelle est particulièrement valorisée par le département puisque ce ne sont pas moins de dix sites d'envergure historique qui sont proposés au public cet été. Dans ces lieux remarquables et authentiques du patrimoine savoyard sont présentées différentes expositions d'art et de culture, des manifestations festives aux couleurs contrastées, toutes conçues pour être appréciées d'un public exigeant. Dont le public enfant, sollicité grâce à des ressources pédagogiques qui lui permettent de satisfaire toutes ses curiosités et d'éveiller son raisonnement. Vous l'avez compris : la famille dans sa complétude saura trouver dans ces diverses manifestations un plaisir évident en même temps qu'un profond



L'exposition interroge le spectateur sur les permanences qui font l'identité du lieu ; elle attire le regard sur l'évolution des paysages et de son environnement. Mélan expose des moments de vie... Aux abords de la chartreuse un parc de sculptures contemporaines a été aménagé sur près de trois hectares.

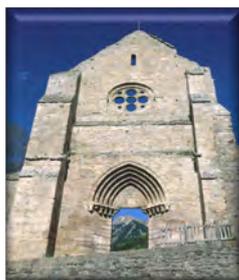
L'ABBAYE D'AULPS, joyau de l'architecture cistercienne, héberge une exposition truculente sur les termes crus de l'injure médiévale : **Ribaud ! Culvert ! Boterel ! et autres injures insolites du Moyen Âge...** Mais au Moyen Âge, celui qui les prononce commet un acte éminemment grave. Il porte atteinte à la *fama* : la bonne renommée publique. Perdre sa *fama* par l'insulte, c'est être diffamé, devenir infâme, paraître mal

sentiment d'intemporalité, tant ces lieux sont chargés de mémoire. Voici quelques idées de sortie :

LE CHÂTEAU DE CLERMONT, ce bijou de la Renaissance italienne, écrin propice aux émotions artistiques, accueillera une trentaine de spectacles au cours de l'été. Musique, relectures décalées de grands classiques, danse, arts de la rue : toutes les facettes du spectacle vivant s'entremêleront sous les étoiles jusqu'à fin août.

LA CHARTREUSE DE MÉLAN : Fondée en 1285 par Béatrix de Faucigny pour accueillir le tombeau de son fils, elle abrita la vie de moniales jusqu'à la Révolution. En 1923, elle est érigée en un orphelinat de l'Assistance publique qui sera dévasté par un incendie en 1967. L'abbatiale, le cloître et la ferme seront épargnés. Une exposition *Mélan, des images sorties de l'oubli*, retrace l'histoire et recompose l'architecture de cet ensemble remarquable, à partir de nombreux documents d'archive.

haute savoie
le Département



famé. À l'humiliation personnelle s'ajoute une mise à l'écart du corps social. Elle reflète aussi les tabous et les peurs d'une époque. L'insulte stigmatise en effet la débauche, le comportement au combat, la déviance hérétique, la maladie, la tare physique...

YVOIRE. LA CHÂTAIGNIÈRE-ROVORÉE : « Tiré à 4 épingles ! Costumes des pays de Savoie ». Une exposition consacrée à l'histoire et aux pratiques contemporaines des costumes traditionnels des deux Savoie, révélant leur richesse et décryptant leurs codes sociaux. On pourra y découvrir la provenance des matériaux et des textiles, l'influence des modes urbaines, ou l'usage du costume traditionnel dans la publicité, les fêtes ou les commémorations. Une exposition qui bouscule les idées reçues sur les tenues traditionnelles ! Le magnifique domaine, classé Espace Naturel Sensible, s'étend sur 24 hectares baignés par les eaux du lac Léman.

Retrouvez tout le détail des programmes sur : haut savoieexperience.fr

SOMMAIRE

ACTUALITÉS	1
1 ^{er} Salon du Livre du Grand Genève	2
Les Dons de mémoire des Bornes	2
Neydens se raconte	2
Congrès des Sociétés Savantes de Savoie:	
Une nouvelle antenne de La Salévienne: Le plateau des Bornes	3
Une acquisition exceptionnelle de cartes postales anciennes	3
Le Printemps des cimetières	3
Une architecture flamboyante	4
Nouveau bandeau pour le Bénon	5
Carnet de décès	5
Hommage à Jean Barbier	5
Nouveaux adhérents	6
CONFÉRENCES	6
Les Burgondes	6
Hommage à Marie-Thérèse Hermann et à son mari le peintre Georges Hermann	7

Neydens : Histoire d'un village et d'une frontière	8
CARNETS D'HISTOIRE	9
Ça ne s'oublie pas !	9
Recherches archéologiques sur les franchissements de la montagne à Sixt	10
Étranges monuments aux morts	10
Henry Bordeaux en 1944-1945	13
La Maria du Château : paysanne, le cœur côté PC... Et châtelaine	15
Qui reconnaît ces armes ?	19
Nostalgie routière des « trente glorieuses » et du temps des cochers et des diligences	20
À LIRE, VOIR ET ENTENDRE	22
Cartes postales anciennes	22
Musée de la Vache et des Alpes à Frangy	22
Expositions	23
Le Département donne des couleurs à l'été !	23

RÉDACTION

Jean-Yves Bot, Michel Brand, François Déprez, Marielle Déprez, Dominique Ernst, Philippe Duret, Didier Dutailly, Gérard Lepère, Claude Mégevand.
Responsable de la publication : Dominique Miffon.
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

LA SALÉVIENNE – 4, ancienne route d'Annecy - 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59

Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (président) — nadine.cusin@sfr.fr (administration)

Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>

N° ISSN : 2107-2930